

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 47

MONTREAL, LES SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 FÉVRIER 1995

4 CAHIERS - 1,30\$ + TPS + TVQ

LES ARTS

Le Théâtre de l'Avant-Pays: 20 ans d'imagination pure
PAGE C 1



POLITIQUE

38 560 personnes aux commissions régionales
PAGE A 6



LIVRES

À la recherche de Proust perdu
PAGE D 1



DOSSIER

Où et comment dénicher un bon camp de jour?
PAGE A 8

PERSPECTIVES

Les insolences d'un caméscope

Avant tout conçu pour immortaliser les mariages ou les premiers pas des bambins, le caméscope est devenu une arme terrible dont on commence à peine à mesurer le potentiel dévastateur. Le petit appareil peut faire tomber des régiments, sinon des généraux, incriminer des policiers brutaux, changer le cours des procès, forcer des ministres à instituer des enquêtes. Bref, ce petit joujou n'est plus l'apanage de quelque beau-frère raseur mais bien un instrument qui influence le cours de l'histoire et bouleverse les pratiques journalistiques. L'affaire du sang contaminé en France, par exemple, n'aurait probablement jamais connu un tel retentissement si Patrick Gaudin, père de deux enfants hémophiles morts du sida, n'avait pas fixé sur bande vidéo la lente agonie de ses enfants pour ensuite transmettre les images aux télévisions. Les images, d'une grande charge émotive, ont choqué les Français et ne sont pas étrangères au destin de l'ancien directeur du CNTS, Michel Garetta, non seulement couvert d'opprobre mais aussi transformé en une sorte de Dracula.



Pierre Cayouette

Un autre vidéo explosif a fait la manchette cette semaine. On y voyait des policiers — tous des hommes — d'une escouade anti-émeute maîtriser, dévêtir puis enchaîner des femmes détenues à la prison de Kingston. Un gardien a même poussé la brutalité jusqu'à couper le soutien-gorge d'une détenue. Diffusé à l'émission *Fifth Estate*, du réseau CBC, le document, tourné par des policiers de la même escouade, a indigné la population.

Dès le lendemain, le solliciteur général du Canada, Herb Gray, ordonnait une nouvelle enquête, «indépendante et publique», sur cette affaire. De la même manière, la diffusion d'un vidéo montrant des rites d'initiation de jeunes membres du Régiment aéroporté de Petawawa a récemment forcé le ministre de la Défense à dissoudre le Régiment. Quelques images-chocs valent plus que cent manifestations de pacifistes en colère ou que les avis répétés des plus savants experts.

Pourquoi ces vidéos «clandestines» ou «amateurs» émeuvent-ils tant le public? Pourquoi ont-ils tant d'impact? Jean-Pierre Désaulniers, professeur au département de communications de l'UQAM, propose une explication. «Ce genre de document crée immédiatement une tout autre symbolique qu'un reportage journalistique. Le vidéo clandestin s'apparente plus à la fiction. Pour le téléspectateur, il déclenche la plupart des codes propres au cinéma. Très vite, il se dégage un bon et un méchant, un héros et une victime, dans la mesure où, comme au cinéma, les acteurs ne s'adressent pas à la caméra», avance-t-il.

Le côté pervers de l'affaire, c'est que ces vidéos risquent de court-circuiter le réflexe critique du téléspectateur. Le public saute tout de suite aux conclusions. C'est d'ailleurs ce qui force les politiciens à réagir très rapidement pour éteindre la clameur. Qui a pris la peine de vérifier si les soldats enchaînés, victimes de ces rites dégoûtants, n'y prenaient pas malgré tout un quelconque plaisir et n'étaient pas eux-mêmes, quelques minutes auparavant, les tortionnaires? Qui a retenu, en regardant les images de la prison de Kingston, que cette brutale et très contestable intervention policière faisait suite à quatre jours de troubles graves au cours desquels des détenues ont allumé des incendies, arrosés des gardiens d'urine, frappé un gardien avec une aiguille, attaqué quatre autres surveillants et brisé des lits pour se faire des gourdins?

Les vidéos «amateurs» diffusés dans les bulletins télévisés — c'est-à-dire toutes les images qui n'ont pas été tournées par les équipes de caméramans des réseaux — seraient-ils l'outil démagogique par excellence? N'empêchent-ils pas toute mise en perspective? «Il faut un effort considérable pour exercer son esprit critique après avoir vu un document vidéo de ce type. C'est presque impossible, dans la mesure où il faut faire la négation de sa propre perception», poursuit le professeur Désaulniers.

Le directeur des nouvelles à la télé de Radio-Canada, Philippe Lapointe, ne partage pas ces inquiétudes. «Ces vidéos me semblent plutôt être des outils très démocratiques qui ne peuvent qu'aider l'information. Mais il y a effectivement un débat d'éthique qui s'annonce. La clé, c'est d'être vigilant et d'appliquer à ces images-là un traitement journalistique», croit-il.

Il faudra donc de plus en plus apprendre à vivre sous la menace de cette arme. D'autant plus que nous vivons de plus en plus sous la surveillance d'une caméra. De faction à la banque, au magasin ou dans l'ascenseur, la caméra se braque aussi dans la plupart des réunions sociales ou publiques: il y avait en 1992, selon Statistique Canada, 229 000 foyers québécois équipés d'un caméscope. Les caméscopes sont dans nos vies à jamais. Impossible d'y échapper. Même le confort utérin est remis en question. Car, comme le faisait délicieusement remarquer Jacques Godbout dans *L'Écran du bonheur*, on risque maintenant de se retrouver sur vidéo avant même de naître. De plus en plus de médecins offrent en effet aux parents la cassette vidéo de l'échographie. La famille peut s'installer devant le petit écran et «brimer la vie privée» de l'enfant bien avant sa naissance.

«Une décision immorale et cruelle»

Le choix de Québec de ne pas porter d'accusation criminelle dans l'affaire des orphelins de Duplessis indigné les victimes

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le ministre de la Justice, Paul Bégin, a annoncé hier qu'aucune accusation criminelle ne sera portée pour faire suite aux plaintes des orphelins de Duplessis.

Ces derniers disent avoir subi des mauvais traitements, des agressions physiques ou sexuelles, entre 1945 et 1960, alors qu'ils étaient enfants abandonnés, pensionnaires dans divers établissements religieux du Québec.

La décision du ministre a été accueillie comme une injustice par les plaignants, qui ont par ailleurs déjà présenté une requête de l'ordre de 1,54 milliard \$ en recours collectif devant la Cour supérieure contre le gouvernement et les communautés religieuses concernées, au nom de quelque 4000 victimes présumées.

On les appelle les orphelins de Duplessis parce qu'il s'agit de personnes qui disent avoir été, enfants, classées «aliénés mentaux» par les communautés religieuses, à qui le premier ministre Maurice Duplessis avait promis des millions de dollars pour héberger des déficients

mentaux, et qui affirment avoir été victimes de sévices lors de leur internement forcé.

M. Bégin s'est dit «désolé» mais a soutenu que les éléments de preuve contenus dans chacun des 321 dossiers soumis à la police ne permettaient pas de porter des accusations.

L'écrivain Bruno Roy, lui-même orphelin de Duplessis, a jugé la décision «immorale et cruelle», «profondément injuste» à l'endroit de personnes dont la vie a été gâchée.

VOIR PAGE A 14: DUPLESSIS

Le gentleman mendiant



PHOTO JACQUES NADEAU

Le nombre de plus en plus élevé de mendiants au centre-ville de Montréal entraîne une certaine concurrence parmi eux. Et là comme ailleurs, ce sont les plus forts et les plus malins qui gagnent.

La concurrence touche aussi les mendiants

SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

La concurrence touche tout le monde, y compris les mendiants. Au centre-ville, à chaque coin de rue ou presque, vous en trouverez un qui attend votre monnaie ou votre regard fuyant. Si certains font plus d'argent que d'autres, ce n'est pas seulement parce qu'ils sont sur le bon coin de rue. Ils ont une façon de travailler, une stratégie, meilleure que celle du voisin. Car là com-

me ailleurs, la compétition vient de s'installer. Et à ce jeu, c'est toujours le plus fort qui gagne.

«Georges, ton lunch va te coûter 3,45 \$ aujourd'hui...»

«Tiens, Thérèse, c'est tout ce que j'ai. Je reviens avec le reste dans cinq minutes.»

«Le reste?»

«Ben, ton pourboire.»

«Pas besoin. La prochaine fois.»

«Non, non. Cinq minutes, je reviens.»

VOIR PAGE A 14: MENDIANT

POLITIQUE

Pauline Marois promet aux fonctionnaires de ne pas appliquer la méthode Klein

PAGE A 6

Clinton loue la clarté de Bouchard

Prudent, le président américain refuse de préciser la portée de ses propos de la veille

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Lucien Bouchard n'est certes pas parvenu à convaincre Bill Clinton des bienfaits de la souveraineté du Québec, mais le chef du Bloc québécois a suffisamment bien défendu sa thèse pour que les séparatistes soient fiers de lui, affirme le président des États-Unis.

«M. Bouchard a plaidé sa cause de manière nette et articulée. Les gens qui sont d'accord avec lui auraient été heureux de la clarté avec laquelle il a expliqué la question, a déclaré hier M. Clinton à propos de la rencontre d'une vingtaine de minutes qu'ont eue les deux hommes jeudi.

Si on peut en déduire que M. Bouchard a ainsi remporté son pari de «démystifier» l'option souverainiste auprès du président, celui-ci a toutefois aussitôt tenu à rappeler qu'il s'entretient régulièrement avec les leaders d'oppositions démocratiques lors de ses voyages à l'étranger.

«C'est la raison pour laquelle je l'ai rencontré», a-t-il précisé, l'étiquette souverainiste n'ayant rien à voir avec sa décision.

Plus prudent que jamais sur cette pente savonneuse, M. Clinton a refusé, lors d'une conférence de presse en compagnie de Jean Chrétien mettant fin à son séjour de moins de 36 heures à Ottawa, de préciser la portée des propos qu'il avait tenus la veille. Il avait alors vanté le



«M. Bouchard a plaidé sa cause de manière nette et articulée.»

VOIR PAGE A 14: CLINTON

VOIR AUSSI EN PAGE A 12

■ L'éditorial de Sylviane Tramier

Pierre Bourque au Devoir

«Il faut se tourner vers l'avenir»

Le maire de Montréal déclare avoir voulu agir d'abord; les économies viendront dans le budget de 1996

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

C'est par un petit rire sec que le maire Pierre Bourque répond quand on lui demande s'il estime avoir été malmené depuis son arrivée à l'Hôtel de Ville. Après quelque 100 jours de pouvoirs, en

effet, le plus petit sourcillement de sa part a été scruté à la loupe. Malgré les regimbements et les critiques, celui qui ne se définissait surtout pas comme un politicien est en train d'incruster sa vision, d'ouvrir la voie qu'empruntera Montréal pour les quatre prochaines années.

Et Pierre Bourque a plus d'un projet dans son sac. «Je ne suis pas traditionnel parce que je me mouille beaucoup. Je n'ai pas d'inhibitions. Ceux qui m'entourent ont même de la difficulté à me suivre; ils voudraient bien m'enfermer dans un cocon. Mais je réagis beaucoup à ça», a déclaré le maire Bourque en entrevue au *Devoir*.

Le démantèlement, enclen-

ché cette semaine, des trois sociétés paramunicipales œuvrant dans le secteur immobilier est l'un de ses principaux gestes politiques jusqu'à maintenant. Bien qu'un seul conseil d'administration, plutôt que les trois existants, doive analyser les possibilités de resserrement financier de la SHDM, de la SIMPA et de la SODIM et faire des recommandations en juin prochain, déjà la décision d'une vente massive des actifs a été prise.

Pierre Bourque se montre tranchant: le site de l'Hippodrome Blue Bonnets ainsi que la participation de la Ville dans le Centre de commerce mondial, par l'entremise de la SHDM et de la SIMPA, qui détiennent 26 % des actions, doivent être vendus. D'aucuns y verront une éventuelle vente de feu, mais qu'importe, affirme M. Bourque, le gouffre financier que représentent les trois sociétés cessera en 1995.

Ce plan de redressement majeur écorchera inévitablement certains hauts dirigeants, ce qui ressemble à une purge des amis de l'ancienne administration. M. Bourque se borne à hausser les épaules. Chose certaine,

VOIR PAGE A 14: BOURQUE

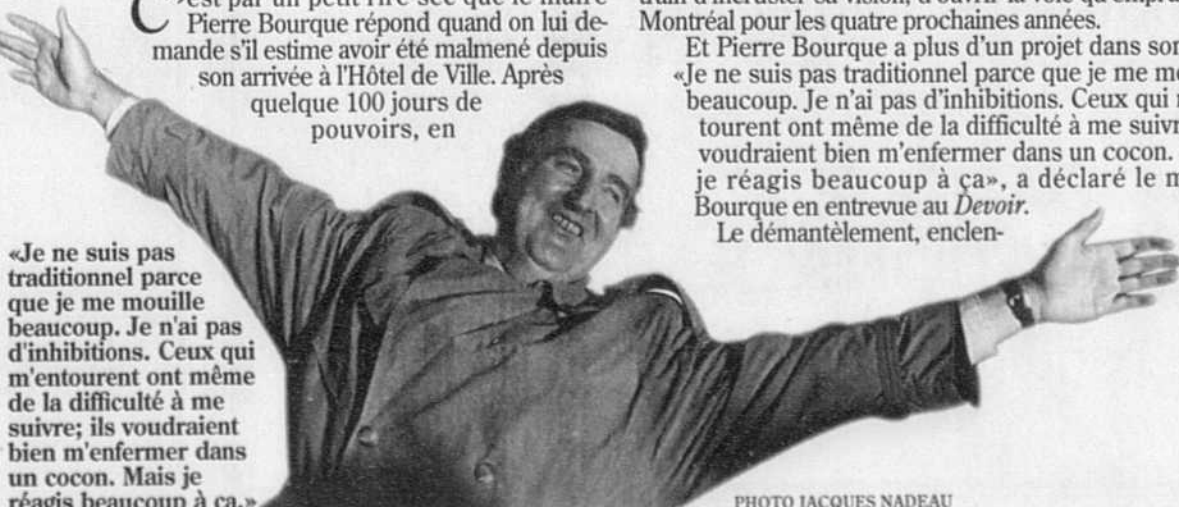


PHOTO JACQUES NADEAU

«Je ne suis pas traditionnel parce que je me mouille beaucoup. Je n'ai pas d'inhibitions. Ceux qui m'entourent ont même de la difficulté à me suivre; ils voudraient bien m'enfermer dans un cocon. Mais je réagis beaucoup à ça.»

INDEX

- AgendaC10
- Avis publics ...B12
- ClasséesB13
- CultureC1
- Économie.....B1
- Éditorial.....A12
- Le monde.....B10
- Mots croisés...B13
- Les sportsB14

MÉTÉO

- Montréal
Ciel variable.
Demain: ensoleillé.
Max: 9
- Québec
Ciel variable.
Demain: ensoleillé.
Max: 11
- Détails en B 12

• LE DEVOIR •

ACTUALITÉS

Débat sur l'énergie: l'UQCN décline

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

L'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), le plus important groupe environnemental québécois, a officiellement refusé hier de siéger à la Table de concertation créée par le ministre des Ressources naturelles, François Gendron.

Cette table de concertation, estime le conseil d'administration de l'UQCN, n'est pas apte à définir où se situe l'intérêt public en matière d'énergie car elle regroupe des intérêts privés, voire des concurrents, qui empêcheront l'émergence de consensus et de solutions «incontournables».

La formule hybride choisie par le ministre Gendron «constitue un rejet de la tra-

dition québécoise en matière de consultation publique, doublé d'un exercice de propagande visant à influencer l'opinion, par la distribution massive d'un encart publicitaire en un million d'exemplaires, vantant la gestion actuelle de l'énergie et des ressources en plein cœur de ce débat», ajoute le président de l'UQCN, Harvey Mead. Ce dernier avait été invité par le ministre Gendron à siéger à cette table controversée.

Deux autres écologistes, François Tanguay, de Greenpeace-Québec, et Philippe Dunsky, d'Environnement Jeunesse, ont pour leur part accepté les sièges offerts par le ministre.

L'UQCN réitère qu'elle a souvent participé à des processus de consultation lorsqu'ils permettent «d'encadrer le lobby

traditionnel des intérêts économiques» par des règles assurant la primauté de l'intérêt public.

L'UQCN estime que la politique énergétique, qui sortira de ces travaux, devra, pour être crédible, être soumise à l'évaluation indépendante d'une commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Le groupe environnemental note que Québec retarde depuis la campagne électorale la décision d'élargir le mandat du BAPE aux grands travaux industriels et miniers, comme il l'avait promis. Selon l'UQCN, «l'expertise développée par le Québec depuis 15 ans en matière de consultation publique est en train d'être sabordée par le présent processus».

Compressions dans la santé

Le pire viendra après le référendum, disent les libéraux

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Les coupes pour l'année en cours dans le réseau de la santé ont été limitées à 350 millions \$ en raison du référendum et laissent présager de bien pires compressions pour le futur, estiment les libéraux.

C'est du moins l'avis du critique libéral en matière de santé, le député de Robert-Baldwin, Pierre Marsan, qui croit que le gouvernement a sciemment reporté à plus tard la grosse part des compressions en raison du référendum.

«Le ministre Rochon a toujours parlé de compressions de 1,4 milliard \$ dans la santé pour trois ans. Ça veut dire qu'on garde le pire pour plus tard. En fait, il n'a clairement pas l'intention d'affronter les syndicats avant l'échéance référendaire», a fait valoir le député Marsan hier.

Ce dernier réagissait au communiqué officiel émis par le cabinet du ministre Rochon, hier, indiquant que l'ampleur des compressions dans le réseau de la santé atteindrait 350 millions \$ en 1995-1996.

Cela voudrait dire que la note à encaisser pour les deux autres années à venir s'élèverait à 500 millions \$ par an.

Des objectifs résolument excessifs, croit le député de Robert-Baldwin. Les péquistes qui avaient promis en campagne électorale de réviser les compressions entraînées par le Défi qualité performance,

instauré par les libéraux, sont en train de faire bien pis, soutient M. Marsan.

Plus encore, dit-il, les péquistes sont en train de faire exactement ce que le chef souverainiste Lucien Bouchard reproche au gouvernement Chrétien: reporter à plus tard les décisions douloureuses pour ménager les Québécois à l'annonce du référendum.

Par ailleurs, les libéraux déplorent que le ministre n'ait encore présenté aucun plan précis pour mener à bien ces rondelles compressions et procéder à la rationalisation tant promise du réseau de la santé. «Que le ministre expose au moins de grandes orientations. On ne sait absolument pas comment tout cela va se faire.»

Pour l'opposition libérale, le ministre de la Santé ne pourra pas passer à côté de douloureux changements dans les conventions collectives s'il veut réussir à réaliser des compressions aussi importantes.

Plus que la réorganisation du travail des employés de la santé, c'est aussi les honoraires des médecins qu'il faudrait revoir pour que le gouvernement Parizeau atteigne un objectif de compressions aussi élevé, soutient le député.

«Mais le ministre ne touchera à rien de cela avant le référendum et ça nous apparaît très clairement maintenant», affirme M. Marsan, qui croit que les compressions seront en bout de ligne supérieures à ce qu'annonce le ministre Rochon pour cette année.

La question

Payez-vous trop cher vos frais bancaires?

oui

non

Si vous avez répondu *non*, vous êtes sûrement un de nos clients.

Si vous avez répondu *oui*, vous serez sans doute très heureux de passer nous voir ou de nous contacter au

1 800 667-6282

pour connaître les avantages que nous pouvons vous offrir.



**BANQUE
NATIONALE**

Notre banque nationale

DENTISTE

DENTUROLOGISTE

- SERVICE DE DENTISTERIE ESTHÉTIQUE
- SERVICE DE CHIRURGIE BUCCALE ET IMPLANTS DENTAIRE (PAR SPÉCIALISTE)
- SERVICE DE PROTHÈSE SUR IMPLANT

Dr Michel Lefort, D.M.D.
Guylaine Brouillette, D.D.



1832 Sherbrooke ouest, Montréal, Qc H3H 1E4
tél.: 939-2600

Métro Guy, sortie St-Mathieu

PROBLÈME DE POIDS?

CLINIQUE

NOUVELLE APPROCHE

weight loss center

contrôle du poids

1832, Sherbrooke Ouest
Montréal, Qc H3H 1E4
(514) 989-1948

APPROCHE PERSONNALISÉE

CHABOT

(1^{RE} VISITE GRATUITE)

1832, Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3H 1E4 (Métro Guy)
Tél.: (514) 935-6616

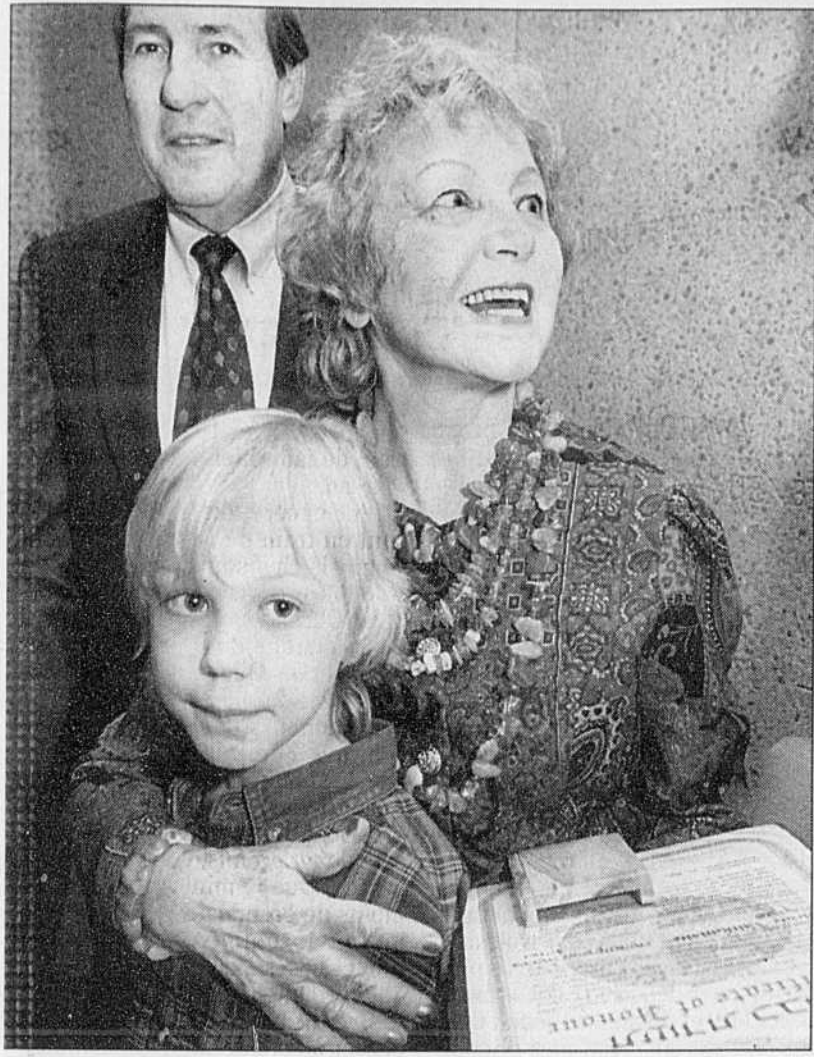
Dr. Robert Prescott
& Associés (Omnipraticiens)

LIPOSUCCION
(Anesthésie locale)

- GREFFES DE CHEVEUX
- INJECTIONS DE GRAS
- COLLAGÈNE
- VARICES-OBÉSITÉ

LE DEVOIR

MONTREAL



Mme Nagys-Vitkunaite a sauvé une amie juive, en Lituanie, il y a plus de cinquante ans.

Une Montréalaise reçoit la Médaille des Justes

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

La tradition juive dit qu'il suffit de 36 justes pour sauver l'humanité. Hier, à Montréal, Mme Birute Nagys-Vitkunaite a été officiellement reconnue comme une «Juste parmi les Nations» par Yad Vashem, l'Institut commémoratif des héros et des martyrs de l'Holocauste, situé à Jérusalem.

Cet honneur revient à cette petite dame frêle et affable parce qu'il y a plus de cinquante ans, dans sa Lituanie natale, Mme Nagys-Vitkunaite a sauvé la vie de son amie juive Yelena Berman.

«Dans la tradition d'Israël, il est aussi écrit que "Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier", et c'est exactement ce qui est écrit sur la Médaille des Justes parmi les Nations que nous vous décernons», expliquait hier le M. Daniel Gal, consul général d'Israël à Montréal.

La cérémonie de remise de la médaille avait lieu dans la salle du Souvenir du Centre commémoratif de l'Holocauste, chemin de la Côte Sainte-Catherine, à Montréal. Une cinquantaine de personnes occupaient la petite salle hexagonale où brûle une flamme éternelle en l'honneur des victimes de la Shoah.

La Médaille des Justes parmi les Nations est décernée aux gens qui ont risqué leur vie ainsi que celle de leur famille pour sauver des Juifs des mains des bourreaux nazis. Mme Nagys-Vitkunaite, qui est née en 1920, à Kaunas, a effectué ses propres gestes méritoires et courageux à partir de août 1941.

Son amie d'enfance Yelena Berman était alors enfermée avec sa famille dans le ghetto installé à quelques kilomètres de la ville. Birute Nagys-Vitkunaite y est entrée deux fois pour remettre de la nourriture aux Berman. Elle se «déguisait» alors en Juive en arborant l'étoile jaune.

Les deux amies sont reparties ensemble après la seconde «percée». Yelena a d'abord été cachée sous le lit de Birute, dans le dortoir de leur école. La jeune Juive a ensuite été transférée dans un appartement où Birute a continué à prendre soin d'elle, puis dans un couvent catholique, et ensuite dans un petit village. Elle a finalement réussi à fuir vers l'Est, jusqu'en URSS, où elle s'est mariée.

Après la guerre, Yelena Berman a émigré en Israël. Birute Nagys-Vitkunaite, elle, est arrivée à Montréal en 1948-49, via l'Autriche, où elle était allée parfaire sa formation en danse classique, à partir de 1943. Les deux amies n'ont réussi à reprendre contact que l'année dernière. Elles ne se sont jamais revues.

«J'ai toujours supposé qu'elle avait survécu», expliquait hier Mme Nagys-Vitkunaite. Elle a réussi à me retrouver grâce à un de ses amis qui a consulté des journaux lituaniens publiés en Amérique.»

Elle-même publie celui de Montréal après avoir connu une carrière comme danseuse professionnelle. Birute Nagys-Vitkunaite a même été une des pionnières de la danse moderne au Canada.

Dans le discours de remerciement qu'elle a adressé hier à Yad Vashem, la Juste parmi les Nations a glissé quelques mots en hébreu pour son amie qui est en train d'apprendre cette langue, sa langue. «J'ai fait traduire le mot, expliquait Mme Nagys. J'ai dit, en hébreu, à mon amie, que je suis très heureuse qu'elle soit dans sa patrie et que je suis très heureuse qu'elle se souvienne encore de moi.»

Concepteurs
Daniel Castonguay
François Barbeau
Michel Beaulieu

4664, rue Saint-Denis -
métro Laurier

Réservations:
844-1793

Le Eric-Emmanuel Schmitt

VISITEUR

Mise en scène:
Guillermo de Andrea

Du 28 février au 25 mars et les 31 mars et 1^{er} avril

En collaboration avec
Les Arts du Maurier Liée

ICCG 195.7 mm

Commission d'enquête sur les élections scolaires

Le statu quo fait consensus

«Mais il faut que le système fonctionne pour vrai!», affirme le juge Beaulieu

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Après trois semaines d'audiences de la commission d'enquête sur les élections scolaires, le juge Richard Beaulieu dégage un premier consensus: «à quelques exceptions près, déclare-t-il au *Devoir*, on désire maintenir les commissions scolaires et le système électif actuel. Mais il faut que ce système fonctionne pour vrai!».

Le juge Beaulieu, qui préside cette commission sous mandat spécial du ministre de l'Éducation Jean Garon, semble ainsi rejeter les interventions voulant qu'on refasse le système électoral au complet, interventions qui proposaient que les commissaires soient élus par les parents des enfants à l'école plutôt que par l'ensemble de la population.

Mais pour le reste, le juge Beaulieu réserve ses jugements. Sa commission d'enquête termine ses travaux à Montréal la semaine prochaine en recevant le président du Mouvement scolaire confessionnel, et elle se déplace mercredi à Valleyfield.

La commission se rendra en mars à Trois-Rivières et à Sherbrooke, pour ensuite parcourir le Québec. Mais il est déjà acquis que le juge Beaulieu reviendra à Montréal fin mars, début avril, entre autres pour la tenue d'un forum avec les présidents d'élection des huit commissions scolaires de l'île de Montréal.

M. Beaulieu veut particulièrement interroger le président d'élection de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), qui avait comparu il y a deux semaines pour, notamment, défendre la formation de ses recenseurs.

Le juge Beaulieu n'a pas eu encore à obliger qui que ce soit à venir témoigner, même s'il en a les pouvoirs. Certains jours la commission travaille dans la discrétion, puisque le juge se retrouve pratiquement en tête-à-tête avec son témoin. Mais tout ce qui est dit est dûment enregistré.

Et alors que la commission termine un premier cycle à Montréal, deux grandes tendances semblent se dégager: on y entend plusieurs propositions visant à modifier la loi sur les élections scolaires, en prévision de la prochaine élection dans quatre ans, mais on y entend aussi des demandes d'annulation de l'élection de novembre dernier.

Le MEMO particulièrement, le parti d'opposition au Conseil des commissaires de la CECM, a vigoureusement défendu cette dernière option dans un mémoire de 26 pages.

Le MEMO a relevé une foule d'irrégularités (formation «inadéquates» des recenseurs, questions «biaisées» de ces derniers, rémunération des recenseurs jugée «discriminatoire», application fantaisiste de l'article 127 de la loi, et ainsi de suite) pour carrément demander au juge la tenue de nouvelles

élections à la CECM. Cette demande a été relayée par quelques autres citoyens, mais il n'est pas clair encore que le juge Beaulieu veuille se rendre aussi loin.

«Si je viens à la conclusion qu'il faudrait recommencer l'élection, dit-il, je peux le recommander au ministre, d'autant plus que les recours judiciaires potentiels pour contester l'élection ont été abandonnés faute d'argent. Mais c'est une décision qui appartient au ministre.»

Certains groupes (dont le Mouvement laïque québécois) ont également proposé au juge de remettre en question l'ensemble de la confessionnalité du système. «Je serai peut-être obligé de me pencher sur l'aspect confessionnel, dit-il, mais il ne m'appartient pas de proposer le maintien ou non du système confessionnel.»

Pour le reste, Richard Beaulieu devra jongler avec plusieurs demandes qui ne font pas toujours consensus.

Ainsi, tous les intervenants entendus à ce jour ont critiqué la confection des listes électorales, mais on ne s'entend pas nécessairement sur les solutions à apporter.

Plusieurs font valoir que les élections scolaires devraient relever du Directeur général des élections. La liste électorale devrait être la même que la liste municipale et provinciale.

«Mais j'entends aussi d'autres arguments, explique le juge. Ça peut coûter plus cher. De plus, ça ne règle pas la question de la confessionnalité.»

Car une liste unique ne permettrait pas plus de savoir si l'électeur entend voter à une commission scolaire catholique ou protestante (cette donnée n'est pas pertinente lors des autres recensements).

Si on se fie aux questions posées par le juge, il apparaît toutefois acquis que dans le système actuel les recenseurs devraient demander aux électeurs où ils désirent voter, et non à quelle religion ils appartiennent.

Le juge Beaulieu a reçu plusieurs autres propositions, par exemple que le Conseil scolaire de l'île de Montréal supervise l'ensemble des élections sur l'île.

Mais l'article le plus discuté de la loi scolaire demeure l'article 127, qui prévoit que si le nom d'un électeur n'apparaît pas sur la liste électorale, celui-ci puisse voter quand même en étant accompagné de deux témoins qui jurent de sa qualité d'électeur. Violentement décrié par plusieurs, qui y voient la possibilité de fraudes massives, cet article est apprécié par d'autres, pour qui il représente un filet de sécurité incontournable.



MARIE VERMETTE inc.

Fleurs, plantes et objets choisis

801, av. Laurier est, Montréal
Tél.: (514) 272-2225 Livraison



Un des plus excitants ENCANS PUBLICS de la saison.

De magnifiques et superbes tapis orientaux noués à la main d'Iran, de Chine, du Pakistan, de l'Inde et du Maroc.

Économisez des centaines et des milliers de dollars.

PAS DE TAXE AUX ENCHERES DE 10%, NI TPS.

Une belle opportunité de vous procurer le tapis de vos rêves!

Pour de plus amples informations, communiquez au 731-8339.

ENCAN

CE DIMANCHE 26 FÉVRIER 1995, À 14 h
INSPECTION À MIDI

Centre commercial DÉCOR DÉCARIE
6900, boulevard Décarie (angle Vézina)
(stationnement gratuit)

Fusion des hôpitaux LaSalle et Verdun

Yvon Lamarre aux commandes

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

L'ancien bras droit du maire Jean Drapeau et éditeur du *Journal de Montréal*, Yvon Lamarre, préside le comité stratégique conjoint qui étudiera les scénarios de fusion entre l'Hôpital général de LaSalle et le Centre hospitalier de Verdun.

La nomination de M. Lamarre a été approuvée à l'unanimité par les conseils d'administration des deux hôpitaux qui ont tenu simultanément leurs réunions mercredi dernier. Pour mener à bien cette délicate opération, les deux établissements cherchaient à recruter une personnalité neutre et indépendante, issue du sud-ouest de Montréal.

«M. Lamarre est une personne très active qui a fait ses preuves dans le Sud-Ouest», s'est réjoui Georges Maillet Jr, directeur général de l'Hôpital général de LaSalle. Vice-président de la Société du Port de Montréal, M. Lamarre est aussi vice-président du Centre de santé Auclair, situé dans le Sud-Ouest, et a présidé durant trois ans le conseil d'administration du cégep André-Laurendeau à LaSalle.

M. Lamarre sera entouré des présidents des conseils d'administration des deux hôpitaux, de leurs directeurs généraux, des deux présidents des Conseils des médecins, dentistes et pharmaciens, de deux administrateurs et d'un observateur de la région régionale de Montréal-Centre.

Ce comité stratégique s'est vu confier le mandat très clair «d'explorer tous les aspects du rapprochement» entre les deux hôpitaux et de rendre compte «dans les plus brefs délais, en quantifiant les économies générées par les différents scénarios de rapprochement».

EN BREF

EXPLOSION DE GAZ NATUREL À DORVAL

(Le devoir) — Une violente explosion de gaz naturel a littéralement soufflé un magasin Provigo du petit centre commercial Dorval, dans l'ouest de la métropole hier, occasionnant des blessures à plus de 25 personnes, dont une dizaine ont dû être hospitalisées pour brûlures et coupures mineures. Selon l'agent Paul Vidal, des Relations publiques de la police de la communauté urbaine de Montréal, la fuite de gaz est survenue hier matin alors que des travailleurs s'affairaient à des travaux d'excavation à l'extérieur. Personne ne sait comment le gaz a pu s'infiltrer par la suite dans le Provigo en face. Mais déjà, des camions du Gaz métropolitain s'activaient dans le secteur en raison des odeurs de gaz perceptibles. Personne n'a fait évacuer le secteur par précaution. Vers 13h30, la police a reçu un appel faisant état de fortes odeurs de gaz dans le Provigo. C'est à peu près à ce moment, précise M. Vidal, qu'une forte explosion a soufflé le magasin, brûlant plusieurs personnes présentes et faisant voler en éclats l'énorme façade vitrée. Une cinquantaine de logements voisins ont par la suite été évacués par souci de prévention. La police était incapable d'expliquer hier pourquoi personne n'avait fait évacuer plus tôt le Provigo.

LA PRISON À PERPÉTUITÉ POUR MARTIN LABELLE

Longueuil (PC) — Martin Labelle, 17 ans, devra purger la peine maximale pour les meurtres prémédités de son père, de sa mère et de son frère, commis le 10 mai 1992 à Longueuil. Le juge Jerry Zigman, de la Cour supérieure, lui a imposé hier une peine de perpétuité à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant dix ans. Labelle, qui était âgé de 14 ans au moment des meurtres, subira des traitements psychiatriques à l'Institut Pinel, de Montréal, jusqu'à ce que l'on décide de le transférer dans un pénitencier fédéral. La défense demandait que le jeune homme soit admissible à une libération conditionnelle après six ans d'incarcération tandis que la Couronne réclamait une sentence de huit ans d'emprisonnement. Pour sa part, le jury avait recommandé la peine maximale de dix ans. L'avocat de Martin Labelle, Me Mario Gervais, n'a pas écarté la possibilité de faire appel de cette sentence.

LIBRAIRIE
LE BOUQUIN
Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:
- lois, règlements
- livres administratifs, techniques
- livres d'art, etc.
Commandes téléphoniques acceptées.
395, Boul. Cartier, Laval
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844
CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Université de Montréal
Chaire Jean Monnet en
intégration européenne

Table ronde sur

LES RELATIONS QUÉBEC-RHÔNE-ALPES À L'ÈRE DE L'UNION EUROPÉENNE

Le jeudi 9 mars 1995, à 19 h 30
À l'hôtel Ritz-Carlton de Montréal
1228, rue Sherbrooke Ouest

Sous la présidence et avec un exposé introductif du titulaire de la Chaire Jean Monnet, Panayotis SOLDATOS, et avec les conférenciers:

Guy BEAUDOIN, Directeur aux affaires économiques
Direction générale France
Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec

«Le plan d'action Rhône-Alpes-Québec: la perspective québécoise»
Jean-Marc DURANO, Directeur
Représentation économique Rhône-Alpes

«Le plan d'action Rhône-Alpes-Québec: la perspective rhône-alpine»
Maurice BEAUCHAMP, Maire suppléant
Ville de Montréal

«Le protocole d'échange et de coopération Lyon-Montréal»
Ginette PELLERIN, Secrétaire générale
Office franco-québécois pour la jeunesse

«L'Université européenne d'été de Lyon (UEÉL): une réalisation conjointe de la Chaire Jean Monnet et de l'OFQJ»
Louise HOUDE, Présidente
Association des anciens de l'UEÉL

«L'UEÉL, cadre de formation et de mise en réseau»
Une réception suivra.

Un dossier d'information sur l'UEÉL-Été 1995 sera distribué aux participants.

Réservation préalable requise (aucuns frais d'admission)
Téléphone: (514) 343-6586; télécopieur: (514) 343-7525

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT

Jacques Godin
Marc Béland
Micheline Bernard
Pierre Lebeau

Concepteurs
Daniel Castonguay
François Barbeau
Michel Beaulieu

4664, rue Saint-Denis -
métro Laurier

Réservations:
844-1793

Le Eric-Emmanuel Schmitt

VISITEUR

Mise en scène:
Guillermo de Andrea

Du 28 février au 25 mars et les 31 mars et 1^{er} avril

En collaboration avec
Les Arts du Maurier Liée

ICCG 195.7 mm

AVIS PUBLICS

Un des plus excitants ENCANS PUBLICS de la saison.

De magnifiques et superbes tapis orientaux noués à la main d'Iran, de Chine, du Pakistan, de l'Inde et du Maroc.

Économisez des centaines et des milliers de dollars.

PAS DE TAXE AUX ENCHERES DE 10%, NI TPS.

Une belle opportunité de vous procurer le tapis de vos rêves!

Pour de plus amples informations, communiquez au 731-8339.

ENCAN

CE DIMANCHE 26 FÉVRIER 1995, À 14 h
INSPECTION À MIDI

Centre commercial DÉCOR DÉCARIE
6900, boulevard Décarie (angle Vézina)
(stationnement gratuit)

AVIS PUBLICS

AVIS PUBLICS

Université de Montréal
Chaire Jean Monnet en
intégration européenne

Table ronde sur

LES RELATIONS QUÉBEC-RHÔNE-ALPES À L'ÈRE DE L'UNION EUROPÉENNE

Le jeudi 9 mars 1995, à 19 h 30
À l'hôtel Ritz-Carlton de Montréal
1228, rue Sherbrooke Ouest

Sous la présidence et avec un exposé introductif du titulaire de la Chaire Jean Monnet, Panayotis SOLDATOS, et avec les conférenciers:

Guy BEAUDOIN, Directeur aux affaires économiques
Direction générale France
Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec

«Le plan d'action Rhône-Alpes-Québec: la perspective québécoise»
Jean-Marc DURANO, Directeur
Représentation économique Rhône-Alpes

«Le plan d'action Rhône-Alpes-Québec: la perspective rhône-alpine»
Maurice BEAUCHAMP, Maire suppléant
Ville de Montréal

«Le protocole d'échange et de coopération Lyon-Montréal»
Ginette PELLERIN, Secrétaire générale
Office franco-québécois pour la jeunesse

«L'Université européenne d'été de Lyon (UEÉL): une réalisation conjointe de la Chaire Jean Monnet et de l'OFQJ»
Louise HOUDE, Présidente
Association des anciens de l'UEÉL

«L'UEÉL, cadre de formation et de mise en réseau»
Une réception suivra.

Un dossier d'information sur l'UEÉL-Été 1995 sera distribué aux participants.

Réservation préalable requise (aucuns frais d'admission)
Téléphone: (514) 343-6586; télécopieur: (514) 343-7525

• LES ACTUALITÉS •

Rock éliminera la défense de l'ivresse extrême

Un projet de loi modifiant le Code criminel sera déposé aux Communes

JOËL BELLAVANCE
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — L'intoxication extrême ne pourra plus être invoquée comme défense dans les cas de crimes violents en vertu d'un projet de loi modifiant le Code criminel qu'a déposé, hier, aux Communes, le ministre de la Justice, Allan Rock.

« Cette mesure va faire en sorte que l'intoxication volontaire ne sera pas un prétexte utilisé pour excuser les actes violents, notamment la violence contre les femmes et les enfants », a déclaré le ministre Rock.

Ce projet de loi vise à corriger le précédent créé par la Cour suprême du Canada qui a statué, en septembre dernier, qu'une personne peut avoir recours à l'intoxication extrême comme moyen de défense à l'égard des infractions d'intention générale si cette intoxication est similaire à l'aliénation mentale ou à l'automatisme.

Le plus haut tribunal du pays avait rendu cette décision après avoir revu le cas d'Henri Daviault, un Mont-réalais de 72 ans qui avait agressé sexuellement une amie de sa femme âgée de 65 ans et souffrant de paralysie partielle.

Lors de son procès, en 1991, M. Daviault avait soutenu qu'il devait être acquitté parce qu'il était tellement ivre le jour de l'incident qu'il n'avait pas conscience de ce qu'il avait fait. M. Daviault, qui souffre d'alcoolisme chronique, avait indiqué avoir bu sept ou huit bouteilles de bière et avoir consommé du brandy.

La Cour suprême ne l'avait pas acquitté, mais avait ordonné la tenue d'un nouveau procès de sorte qu'il puisse soumettre sa défense d'intoxication extrême au jugement d'un tribunal.

Dans la foulée de cette décision, au moins trois autres individus accusés de voies de fait ou d'agressions sexuelles ont eu gain de cause en ayant recours à ce moyen de défense. Cet arrêt de la Cour suprême avait soulevé la colère de groupes représentant des femmes au pays. D'ailleurs, une manifestation doit avoir lieu aujourd'hui à Toronto afin de dénoncer cette situation.

« Les personnes qui causent préjudice à autrui alors qu'elles sont en état d'extrême intoxication doivent être tenues criminellement responsables de leur conduite », a ajouté le ministre Rock en conférence de presse.

M. Rock a dit avoir confiance dans le fait que les modifications qu'il propose tiendront le coup à toute contestation judiciaire. En expliquant son projet de loi, le ministre Rock a tenu à remercier le sénateur Philippe Gigantès, qui avait déposé un projet de loi au Sénat en novembre dernier visant à faire de « l'intoxication dangereuse » un crime.

Hydro-Québec rembourse un promoteur privé

Alors même que le projet de production pourrait être bientôt approuvé par Québec

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Hydro-Québec a remboursé un projet de production privée, soit celui de la société Cogénération Domtar-Windsor, même si une partie de ce projet demeure active et pourrait être approuvée par Québec au cours des prochaines semaines.

C'est ce que *Le Devoir* avait appris de sources fiables et qu'a confirmé hier le porte-parole d'Hydro-Québec, Jean-Guy Ouimet. Selon ce dernier, « la compagnie remboursera Hydro-Québec si la partie toujours active du projet est approuvée par Québec ». M. Ouimet n'a pu expliquer en vertu de quelle politique la société d'Etat avançait ainsi de l'argent à des promoteurs privés.

Le plus cocasse de cette histoire, c'est que la partie du projet toujours active n'apparaît pas dans la liste officielle des projets de production privée de la société d'Etat!

Le ministre des Ressources naturelles, François Gendron, a institué une enquête au début de la semaine pour déterminer si la société Domtar-Windsor avait bel et bien effectué des dépenses d'ingénierie et d'administration d'une valeur de 5,5 millions \$ pour son projet de centrale thermique en cogénération.

L'enquête couvrira un autre remboursement par Hydro-Québec de frais encourus dans un autre projet de cogénération, à Alma. Le remboursement s'élevait dans ce cas à 2,9 millions \$, révélait *La Presse* en fin de semaine dernière.

En vertu d'un « appel de propositions » lancé par Hydro-Québec en 1991, des dizaines de promoteurs ont lancé différents projets privés de production énergétique. Hydro-Québec s'est engagée à rembourser les frais « réellement encourus » des projets éventuellement rejetés. C'est ainsi que deux importants projets de cogénération, soit celui d'Alma (96,8 MW) et de Domtar-Windsor (190,8 MW) ont été annulés par Hydro-Québec en raison des surplus d'électricité.

Hydro-Québec, a précisé son porte-parole, a confié la vérification des dépenses encourues dans ces deux projets à la firme Samson, Bélair, Deloitte et Touche. Ces derniers ont vérifié s'il y avait des factures et si elles avaient été payées. Mais les comptables n'ont pas vérifié, a dit M. Ouimet, si les factures

couvrent des dépenses réelles, ce qui sera l'objet de l'enquête décrétée par le ministre.

C'est ici que s'insère la découverte effectuée cette semaine par *Le Devoir*, à savoir qu'Hydro-Québec a remboursé à Cogénération Domtar-Windsor des frais pour un projet de 190 MW même si une partie de ce projet, soit un projet de centrale thermique à biomasse de 25 MW, demeure en lice pour approbation par le ministre.

« Si le projet devait être rejeté — son sort demeure incertain du fait qu'il est gelé par le moratoire sur la production privée — les promoteurs nous rembourseront les 25/190e de l'argent versé », précise M. Ouimet.

Domtar, explique M. Ouimet, avait présenté ce projet de 25 MW avant le lancement de l'appel de propositions de 1991 parce que cette papetière voulait transformer ses copeaux en électricité et en revenus. Lorsque la société d'Etat a lancé l'APR-91, Domtar s'est associée avec la société Dynamis pour ajouter une turbine à gaz à la chaudière à biomasse du premier projet. C'est ce qui explique que le projet de bi-énergie et de cogénération de 190 MW, écarté par Hydro-Québec, garde la place chaude, si l'on peut dire, pour sa partie de 25 MW, qui n'apparaissait pas dans la liste des projets de biomasse, explique M. Ouimet.

Le Devoir a aussi découvert que le ministre des Ressources naturelles administre lui-même un programme de production privée inconnu du public et indépendant de l'APR-91 d'Hydro-Québec, sur lequel on ne trouve qu'un seul projet...

Il s'agit du projet Hydro-Inu Inc, a confirmé au *Devoir* le directeur des droits hydrauliques des Ressources naturelles, Pierre Dupont. Ce projet de barrage sera situé à l'île Villeneuve, sur la rivière Mistassibi, au nord du lac Saint-Jean. Il est parrainé par la bande amérindienne montagnaise de Pointe-Bleue.

Mais ce n'est pas pour cette raison ou pour aider aux négociations avec la nation montagnaise, affirme M. Dupont, que ce projet est en voie d'être approuvé par Québec en dehors du canal officiel de l'APR-91.

C'est parce qu'il est situé sur une rivière « à fort potentiel, intéressante pour Hydro-Québec, ce qui en fait une sorte de projet pilote », affirme le haut fonctionnaire. Les autres projets de l'APR-91 seraient situés sur des cours d'eau moins intéressants pour Hydro-Québec.



Les biens des deux formations politiques perquisitionnées ont été saisis par les autorités allemandes dont les opérations visaient à désorganiser le milieu néonazi qui tente depuis des mois de réunir en réseau des multiples groupuscules qui le compose.

Opérations coup de poing en Allemagne contre les nostalgiques d'Hitler

Bonn (AFP) — Les autorités allemandes ont interdit hier matin deux formations néonazies et fait perquisitionner dès l'aube des dizaines de locaux et d'appartements, dans une nouvelle opération coup de poing visant à priver de moyens les nostalgiques d'Adolf Hitler.

Sur ordre du ministre fédéral de l'Intérieur, Manfred Kanther, le Parti allemand libre des travailleurs (FAP) a été dissous. Parallèlement, le gouvernement régional de Hambourg a fait interdire sur son territoire la Liste nationale (NL). Selon les autorités de Hambourg, les deux opérations n'ont pas été concertées.

Les biens des deux formations ont été saisis. Une cinquantaine d'actions ont été menées dans neuf États fédérés, notamment en Rhénanie du Nord-Westphalie (ouest), bastion du FAP. Du matériel de propagande de toutes sortes, des éditions de l'ouvrage d'Adolf Hitler *Mein Kampf* et, à Kassel (ouest), six carabines à baïonnettes ont été saisis.

Les infrastructures de l'organisation ont été démantelées par la confiscation d'argent liquide, de moyens de communication, de fichiers, de documents comptables et par le gel des comptes bancaires du FAP dans plusieurs villes.

Les interdictions d'hier visent à désorganiser le milieu néonazi, qui tente depuis des mois de se structurer en mettant en contact permanent ses innombrables groupuscules grâce notamment aux réseaux informatiques. Trois organisations avaient déjà été dissoutes fin 1992 et une autre, la Jeunesse Viking, interdite en novembre 1994. Trois autres associations régionales ont été dans le même temps dissoutes par des États fédérés. La violence extrémiste en Allemagne, qui a fait une trentaine de

morts en 1992 et 1993, est devenue moins spectaculaire mais continue à sévir: des étrangers sont régulièrement agressés et des formations extrémistes tentent de temps à autre d'organiser des manifestations publiques.

Le FAP et la NL, qui comptent quelques dizaines d'adhérents, affichaient ouvertement leur intention de renverser la république pour la remplacer par un régime de caractère nazi. Selon les renseignements généraux, il existe encore près de 70 formations « extrémistes de droite », regroupant plus de 40 000 membres et dont l'existence est légale.

Selon le ministre de l'Intérieur Kanther, le FAP était, « par essence proche du NSDAP (parti nazi), honoraire la mémoire de personnalités du national-socialisme et cultivait des rites nazis. Il méprise les droits de l'homme, diffame les institutions démocratiques et propage la haine xénophobe et antisémite ».

Créé par des amis de l'ancien leader néonazi Michael Kuehnen, décédé en 1991, le FAP était de nouveau dans le collimateur des autorités depuis son dernier congrès du 12 novembre à Friesenhagen (ouest). Des militants y avaient arboré des fanions frappés de la croix gammée, fait le salut hitlérien et scandé « Heil Hitler ». Le parquet de Coblenze avait ouvert une information judiciaire contre 57 d'entre eux.

Le dernier rapport annuel des renseignements généraux indiquait que le FAP était dirigé par un homme de 64 ans, Friedhelm Busse, et comptait 430 membres fin 1993. Le parti s'était développé récemment essentiellement à Berlin et dans l'est de l'Allemagne, mais sa fédération de Rhénanie-Westphalie, dans l'ouest du pays, était la plus active.

DE L'ART DEHORS

Camp d'été 1995 en arts plastiques, 7-15 ans

4 camps de 2 semaines, du 26 juin au 18 août 1995

37h30 de visites de sites et expositions en milieu urbain

37h30 d'ateliers d'arts plastiques

165\$ pour 10 jours, matériaux et sorties inclus

Inscription par téléphone le 1^{er}, 2, 3 et 4 mai de 9h30 à 12h30

Renseignements: 987-3453 (service d'une messagerie vocale)



Université du Québec à Montréal

Avis public

Ville de Montréal

Service des finances

Module des recettes

Avis aux contribuables

Taxes municipales

Le Service des finances a expédié récemment les comptes de taxes municipales (foncières, locatives et spéciales) de l'exercice 1995.

Catégories de taxes

- Taxes foncières
- Taxes d'affaires, d'eau et de services (lieux d'affaires)

Dates d'échéance

1^{er} avril 1995 : le premier versement ou le paiement total, si le compte de taxes est inférieur à 300 \$;

1^{er} juin 1995 : le second versement (1).

(1) Quel que soit le montant total de taxes foncières municipales comprises dans un compte, si l'unité d'évaluation a fait l'objet de la majoration de la taxe foncière générale prévue au règlement de la Ville, le montant supplémentaire de taxes dû à cette majoration peut être acquitté le 1^{er} juin 1995.

Taxes spéciales

- Taxes relatives aux activités commerciales et aux occupations (permis)

Date d'échéance

1^{er} avril 1995 : le paiement total.

Comptes payables à la plupart des caisses populaires ou des banques

Il est recommandé de faire ces paiements à une caisse populaire ou une banque aux dates limites d'exigibilité mentionnées précédemment.

Changement d'adresse

Veillez utiliser l'enveloppe-réponse jointe à votre compte de taxes pour nous signaler tout changement d'adresse.

Rôles de perception

Des renseignements sur les rôles de perception des taxes municipales de l'exercice financier 1995 peuvent être obtenus dans tous les bureaux Accès Montréal.

Service des finances

Le 25 février 1995

Accès Montréal première ligne (514) 872-2305

Du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h

Laissez la nature vous séduire

Le goût distinctif et raffiné des bières Boréale est le résultat du mariage de quatre ingrédients soigneusement harmonisés: orge malté, houblon, levure et eau.

Aucun additif ni agent de conservation n'entrent dans la fabrication de ces bières haut de gamme.

BORÉALE ROUSSE

• LES ACTUALITÉS •

CONCERTS CLASSIQUES

Les Césars ont vingt ans

Paris (AP) — Pour le centenaire du cinématographe, célébré cette année, il ne fallait pas que les Césars soient en reste. Les petites statuettes récompensant chaque année les meilleurs de la classe du cinéma français célébreront donc elles aussi samedi soir avec faste un bel anniversaire: leurs 20 ans.

La première «Nuit des Césars» eut lieu le 3 avril 1976 (il y a 19 ans, donc) mais la création de l'Académie des arts et techniques du cinéma et l'invention des Césars remonte à 1975. L'idée en revient à Georges Cravenne, toujours à la barre 20 ans après et grand organisateur de la soirée de samedi, au Palais des congrès à Paris.

Dix ans après avoir obtenu le César du meilleur acteur (pour le film *Notre histoire*), Alain Delon présidera cette vingtième Nuit des Césars, après avoir boudé les 19 précédentes. «C'est le vingtième anniversaire des Césars mais, surtout, c'est le centième anniversaire de la naissance du cinéma. Et le cinéma, je le connais bien, je l'aime bien, parce que je lui dois tout», explique la star française, qui vient de recevoir au Festival de Berlin un Ours d'or pour l'ensemble de sa carrière. «Tout ce que je suis aujourd'hui et ce que je serai, j'espère, un petit peu demain et après-demain, je le dois au cinéma. Comme je ne suis pas un ingrat, il m'a semblé important de remercier ainsi ce cinéma qui m'a tellement donné.» Sous cette présidence prestigieuse, les organisateurs ont prévu une cérémonie plus longue que celle de l'an dernier et, il faut l'espérer, plus gaie et plus enlevée.

Sous la conduite des maîtres de cérémonie Jean-Claude Brialy et Pierre Tchernia, séquences nouvelles et habituelles se succéderont: hommage aux disparus (qui se terminera par la chanson *Les Enfants du Printemps* interprétée par Mélina Mercouri), évocation du premier siècle du cinéma avec des documents d'archives (frères Lumière, Léon Gaumont, Charles Pathé, Georges Méliès, Charlot), meilleurs moments des 20 précédentes cérémonies, etc.

Côté compétition, les pronostics sont ardu car la lutte cette année sera très serrée entre les cinq films nommés et leurs cinq réalisateurs: *Rouge* de Krzysztof Kieslowski et *Léon* de Luc Besson sont légèrement favoris devant *La Reine Margot* de Patrice Chéreau, *Les Roseaux sauvages* d'André Téchiné et *Le Fils préféré* de Nicole Garcia. *La Reine Margot* arrive en tête des nominations (12), mais cela ne veut rien dire pour la suite: l'an dernier, *Germinal* en avait eu autant mais n'avait récolté que deux Césars (photo et costumes). En tout cas, le record de dix Césars (*Le Dernier Métro* en 1981 et *Cyrano de Bergerac* en 1991) ne devrait pas être battu.

Un Beethoven débordant d'énergie

I MUSICI

L. van Beethoven: *Ouverture Coriolan op. 62; Concerto pour piano en do mineur op. 37; Symphonie no 4 en si bémol majeur op. 60* Ralf Gothoni, piano; Ensemble I Musici de Montréal
Dir.: Yuli Turovski
Salle Pollack, le 23 février 1995

FRANÇOIS TOUSIGNANT

La salle Pollack était bondée pour la visite du célèbre pianiste finlandais Ralf Gothoni. Ce dernier est le dernier lauréat du célèbre prix Gilmore, une des plus prestigieuses récompenses dans le domaine du piano. Rappelons rapidement que ce prix est décerné par un jury anonyme qui parcourt les salles de concert et qui vote sur la qualité de ce qu'il a pu apprécier. Les candidats ne savent même pas qu'ils sont en nomination car tout se fait dans le plus grand secret. Cela donne donc une idée de la constante haute tenue que se doit de maintenir un artiste pour être lauréat.

Dès son arrivée en scène, le pianiste a montré qu'il était à la hauteur de tous les préjugés qu'on pouvait avoir. Sonorité incroyable de profondeur et de clarté. Il faut admirer les résonances qu'il va chercher dans les graves du clavier et l'aisance déconcertante avec laquelle il domine tous les problèmes techniques de la partition. Il démontre en plus une égalité stupéfiante qui nous fait redécouvrir avec excitation toute l'énergie que Beethoven a mise dans cette œuvre, le premier concerto dont il se disait vraiment fier.

Toutes ces qualités ne sauraient remplacer évidemment la musique. On peut être virtuose accompli et piètre artiste. Ralf Gothoni n'est pas de cette catégorie.

C'est un artiste d'une grande humilité et d'un formidable pouvoir d'imagination et de concentration que nous entendions jeudi soir. Aussitôt que son premier trait de gamme a sonné, terminé par un accent impératif, la salle est subjuguée par la force de la présence de l'artiste.

Tout au long du premier mouvement, la tension ne baissera pas. Ralf Gothoni est de ces pianistes qui savent trouver les notes importantes dans ce que la virtuose a à jouer, et il les fait sonner, créant ainsi une continuité rarement entendue. Cela met encore plus en évidence les irrptions un peu manichéennes dont

Beethoven a parsemé sa partition. Yuli Turovski fouette ses troupes et nous sommes devant un monde de vigueur et de sonorité, un volume surprenant, pour une formation d'apparence si petite.

Le deuxième mouvement nous a menés vers des rêveries plus sensibles. Le raffinement que le pianiste a mis à articuler les différents pans harmoniques s'approchait parfois de l'extase contemplative. L'orchestre venait alors commenter amoureusement ce discours. Un vrai moment de félicité.

Le rondo final fut pris avec un humour aussi raffiné que celui de Beethoven pouvait l'être: un peu gras, mais jamais grossier ou lourd. Encore une fois on a été surpris de la qualité et de la splendeur de la sonorité, tant du piano que de la formation instrumentale. Turovski arrive à faire de vrais petits miracles en allant chercher de ses musiciens une participation totale à chaque instant et une attention au moindre détail. Ce qui a permis au pianiste de nous éblouir davantage. Ce concerto à lui seul aurait fait toute la soirée.

Le tout avait cependant commencé par *L'Ouverture Coriolan*. La surprise était totale: comment Turovski fait-il pour aller chercher tant de volume et le faire vivre? Ce qui est encore plus magique, c'est la grande clarté des lignes qu'il réussit à conserver malgré les effets de masse.

Même les contrepoints des violoncelles, qui chez d'autres sont si pâteux, devenaient d'autant plus présents et intéressants que sonnants et clairs. Quelques petites fautes d'intonation, sans conséquences, et quelques curiosités de phrasé m'ont fait sortir de ma routine et vont me forcer à relire la partition. J'aime bien ces petites cures de jeunesse.

La Quatrième Symphonie fut elle aussi prise avec beaucoup d'énergie. A ce moment de la soirée, on en redemandait, et personne n'a été déçu. Il y a encore quelques petites imprécisions dans le jeu des violons, qui tiennent certainement au fait que I Musici s'attaquait à cette œuvre pour la première fois. Cela n'a pourtant pas gêné le plaisir à entendre la version qui nous était proposée. Au contraire, on espère la réécouter une fois qu'un peu de temps aura mieux placé les choses.

L'impression générale de la soirée en fut une de force, de joie et d'énergie. Bref, une vraie soirée beethovenienne, sans routine et qui nous trouve, au sortir de la salle, remplis de bonheur. Encore!

Un an de prison pour Françoise Sagan

Paris (AFP) — L'écrivain français Françoise Sagan a été condamnée vendredi à Paris pour usage et cession de cocaïne, à un an d'emprisonnement avec sursis et 40 000 FF (7500 \$) d'amende.

Le tribunal a ajouté que pour ne pas purger la peine de prison, Mme Sagan devrait exercer une profession, avoir un domicile et se soumettre à un traitement. L'auteur de *Bonjour Tristesse* est âgée de 60 ans. Elle était poursuivie, avec 26 autres personnes, parmi lesquelles trois collaborateurs d'une chaîne de télévision, un steward et l'humoriste Pierre Palmade, dans le cadre d'un trafic de cocaïne — ainsi que d'«ecstasy» et de LSD — dans les milieux artistiques, découvert fin 1992.

Le procureur avait requis 18 mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve, ainsi qu'une amende de 50 000 FF.

Françoise Sagan a déjà été condamnée à six mois de prison avec sursis et 10 000 FF (1800 \$) d'amende dans une affaire de ce type, le 27 mars 1990 à Lyon.

Pendant le procès, l'écrivain fétiche des années soixante a indiqué qu'elle ne prenait pas de cocaïne en ce moment mais qu'à l'époque des faits, cela «l'aidait», car elle «était K.O. à la suite d'un certain nombre de décès» dans son entourage et «elle n'arrivait pas à travailler». Interrogée sur cette pratique et sur son peu de bonne volonté à se prêter aux mesures de contrôle judiciaire avant ce procès, elle a fait référence aux droits de l'homme et à Montesquieu: «Tout être humain est libre si sa liberté n'atteint pas celle des autres», et «les lois sont faites pour s'adapter aux hommes et non le contraire». L'écrivain avait revendiqué en janvier 1993 «le droit de se détruire comme elle l'entend».

EN BREF

17 VITICULTEURS DU QUÉBEC FONT DÉGUSTER LEURS VINS À BORDEAUX

Bordeaux (AFP) — Dix-sept viticulteurs du Québec, exploitant le plus jeune vignoble du monde, ont organisé vendredi une dégustation de leur production à Bordeaux, en plein cœur du plus ancien vignoble européen, au sud-ouest de la France. Cette dégustation était une première en France des «cousins» viticulteurs, qui répondaient à l'invitation des vignobles des Graves, l'une des principales régions productrices du bordelais. «Notre vignoble ne couvre que 70 hectares et n'a que dix ans de commercialisation, a expliqué Victor Dietrich, président de leur association. Les premières tentatives de plantation de vignes, réalisées sans beaucoup de succès, visaient à produire du vin de messe, mais les véritables implantations de vignoble ne remontent qu'au début des années 80, avec cinq pionniers.» Plusieurs de ces pionniers et leurs collègues avaient fait le voyage à Bordeaux, notamment Jean-Paul Scieur, producteur du Cep d'Argent à Magoq, Jean Joly, du Marathonnier à Havelock, Charles-Henry de Coussergues, de l'Orpailleur à Dunham, et Étienne Héroux, du Morou à Napierville. Cette dégustation s'inscrivait dans une «semaine du Québec à Bordeaux», marquée par des dégustations de produits de la Belle Province, comme le caribou et le saumon, dans les meilleurs restaurants bordelais, préparés par des chefs québécois comme Mario Martel, du Galopin à Québec, Michel Deret, du Charentier, et Claude Godbout, de l'hôtel Plaza. L'éditeur québécois Brian Hunter Spence a de son côté proposé aux bordelais un imposant choix de livres et de bandes dessinées, tandis que l'Office franco-québécois informait les jeunes sur les possibilités d'échanges ou d'immigration.

STONES ANARCHISTES

Johannesburg (Reuter) — Un groupe de pression catholique a invité hier les Sud-Africains à manifester contre les Rolling Stones, qui se produisent ce week-end à Johannesburg, au prétexte que le célèbre groupe rock anglais distillerait une idéologie anarchiste. Ses deux concerts — qui affichent complet — vendredi et samedi au stade d'Ellis Park ne feront qu'ajouter «au chaos moral et psychologique qui affecte notre pays», affirme ce groupe, appelé les jeunes Sud-Africains pour la civilisation chrétienne. «En rejetant l'autorité, la morale et la religion, les Rolling Stones incarnent puissamment l'anarchie», dit-il.

MA VISION
DU
CANADA
INCLUT
LE QUÉBEC

Un citoyen soucieux
de l'Ouest Canadien

LA PLUS IMPORTANTE ENSEIGNE QUÉBÉCOISE DE L'OPTIQUE



GARRANTIT LES DEUX PAIRES.

Lunetterie New Look,

convaincue de la qualité de ses produits, n'hésite pas à les garantir. Procurez-vous, dans toutes nos succursales, ce cahier qui contient toute l'information nécessaire à l'achat de lunettes et, surtout, la garantie de

Lunetterie New Look.

Examens de la vue sur place par des optométristes.

OFFRE EXCLUSIVE AUX LECTEURS DU DEVOIR

20 \$

de rabais (en plus de l'avantage du 2 pour 1) à l'achat d'une paire de lunettes complète (verres et monture), à l'une ou l'autre des 35 succursales de Lunetterie New Look.

Cette offre est valide jusqu'au 30 juin 1995; elle n'est pas monnayable et ne peut s'ajouter à tout autre escompte ou promotion à l'exception du 2 pour 1. Un coupon par achat.

DEUX PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES
(VERRES ET MONTURES)
POUR LE PRIX D'UNE.

LE DEVOIR

POLITIQUE

Marois promet aux fonctionnaires de ne pas appliquer la méthode Klein

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Il est hors de question pour la présidente du Conseil du Trésor, Pauline Marois, d'imiter le gouvernement albertain de Ralph Klein ou encore celui d'Ottawa en réduisant la taille de la fonction publique.

«Nous n'en avons pas le mandat. M. Klein a été élu sur un autre mandat», a fait valoir Mme Marois, hier, à l'issue d'un discours prononcé devant quelque 350 cadres de la Fonction publique.

Au cours des deux dernières années, le gouvernement albertain a réduit de 6600 personnes les effectifs du secteur public et de 1,9 milliard \$ son programme de dépenses. Il a promis d'éliminer le déficit d'ici 1997.

«Nous avons privilégié la stratégie budgétaire de croissance zéro des dépenses pour l'an prochain. Se fixer un objectif autre aurait mis en jeu le défi que nous voulons relever», a-t-

elle déclaré. «Nous avons dit que nous gérons de façon responsable les finances publiques en maintenant les services jugés prioritaires et qui font l'objet d'un consensus social. C'est le choix que nous avons fait», a ajouté Mme Marois.

Et Mme Marois ne songe aucunement à imiter le gouvernement fédéral pour réduire les effectifs de la fonction publique. Le gouvernement fédéral a annoncé au cours des derniers jours la suspension de la sécurité d'emploi des fonctionnaires fédéraux pour les trois prochaines années. L'Alliance de la fonction publique du Canada évalue qu'il y aura élimination de 10 000 postes, uniquement au Québec.

«Nous prenons un pari différent. Nous demandons plutôt aux gens de participer à l'atteinte de l'objectif qui est un budget à croissance zéro. Cependant nous souhaitons travailler avec eux pour trouver des façons nouvelles de livrer les services à la population tout en préservant la sécurité d'emploi», a-telle dit. Mme Marois a confié aux cadres de la fonction pu-

blique qui participaient hier à un colloque sur la flexibilité organisationnelle et le renouvellement de l'organisation du travail organisé par l'Office des ressources humaines du gouvernement du Québec, qu'elle visait à les remobiliser en modifiant les règles de gestion des budgets notamment.

Ses propositions ont semblé susciter de l'enthousiasme. Un participant lui a dit qu'il avait trouvé son propos «tonifiant».

Par ailleurs, Mme Marois ne s'étonne pas de constater que le projet de souveraineté ne recueille pas la majorité des intentions de vote, comme le démontre les sondages.

Elle croit que les compte rendus des médias sur les commissions régionales sur la souveraineté font ressortir «le moins bon» et y sont pour quelque chose.



Pauline Marois

Combien coûte le statu quo?, demande Marcel Masse à Chrétien

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre Jean Chrétien doit dévoiler les coûts du statu quo pour que les Québécois jugent objectivement des enjeux de la souveraineté, affirme le président de la commission régionale de Montréal, Marcel Masse.

«On prend pour acquis que le statu quo, c'est le paradis, ce n'est absolument pas le paradis, je veux vous le dire d'expérience», a-t-il d'abord déclaré.

«Moi, je veux bien faire rapport au gouvernement [du Québec] de mieux présenter son option, de faire des plans d'affaires mais j'aimerais que M. Chrétien tende l'oreille et nous présente les siens afin que les Québécois puissent juger en toute valeur», a déclaré Marcel Masse dont la commission siègeait hier à Pierrefonds, près de Montréal.

M. Masse a abordé ce sujet après que le partage de la dette et les coûts économiques de l'aventure souverainiste aient été à nouveau soulevés hier. Il y a quelques jours, la Chambre de commerce de Montréal avait d'entrée de jeu réclamé du gouvernement de Jacques Parizeau un «plan d'affaires» établissant le prix de la souveraineté du Québec. Hier, Marcel Masse a répliqué.

Celui qui fut ministre conservateur de Brian Mulroney a soutenu que si les fédéralistes sont en droit de demander des comptes, les souverainistes aussi. Dans la comparaison de leurs résultats pourrait naître un débat utile aux Québécois, et non pas le limiter à «peurs versus peurs», a-t-il dit.

«Il devrait y avoir deux plans d'affaires, a insisté Marcel Masse, celui de l'indépendance et celui du statu quo.»

L'ex-ministre a souligné que le système fédéral actuel est, de par sa nature, injuste envers le Québec. Les besoins de la majorité primeront toujours sur ceux de la minorité. «Et nous sommes la minorité», a-t-il rappelé. Marcel Masse dit avoir constaté que le Québec est à toutes fins utiles absent de l'élaboration des politiques économiques du fédéral.

«La tragédie du sang contaminé pourrait se répéter», dit le juge Krever

Ottawa (PC) — Si aucun changement n'est apporté au système canadien d'approvisionnement en sang, une contamination comme celle survenue avant 1985 avec le virus du sida pourrait se reproduire, soutient le rapport provisoire de la commission d'enquête Krever rendu public hier par la ministre de la Santé, Diane Marleau.

«Le système canadien d'approvisionnement en sang n'est pas moins sûr que celui qui existe dans les autres pays industrialisés. Il faut cependant éviter toute complaisance, à la question de savoir si la tragédie survenue entre 1978 et 1985 pourrait se répéter, advenant l'apparition d'un nouvel agent infectieux, je crois qu'il faut répondre OUI», conclut l'unique commissaire, le juge Horace Krever.

Selon le juge, l'inaction n'est tout simplement pas une option. «Si les recommandations du présent rapport ne sont pas appliquées, on ne pourra pas affirmer que l'approvisionnement en sang est aussi sûr qu'il le devrait», ajoute-t-il.

Ce premier rapport compte 43 recommandations. Dans sa conclusion, le juge Krever en ajoute une autre, soit «l'obligation morale d'étudier les moyens d'apporter un dédommagement approprié aux victimes».

Pour sa part, la ministre Marleau a soutenu que son ministère avait déjà mis en œuvre plusieurs recommandations, en augmentant les ressources du Bureau des produits biologiques et en instituant des inspections annuelles de tous les centres de transfusion de la Croix-Rouge.

Québec ne subventionnera pas le multiculturalisme

Douche froide sur les communautés culturelles

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Les organismes multi-ethniques ont accueilli comme une douche froide les déclarations du vice-premier ministre, Bernard Landry, voulant que le Québec fasse une croix sur le multiculturalisme et ne subventionne pas «la différence à même les deniers publics».

Le vice-premier ministre et ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles a indiqué jeudi à Montréal qu'un Québec souverain ne reprendrait pas à son compte la politique du multiculturalisme prônée par le fédéral, ajoutant que l'État n'avait pas à financer les organismes à caractère ethnique.

Hier, plusieurs organismes représentant diverses communautés culturelles ont déploré ces paroles, vivement inquiets de l'attitude du ministre Landry.

«Le signal qu'on donne est regrettable pour le rapprochement. Que ce soient les politiques provinciales ou fédérales, elles ont toutes deux contribué à ce rapprochement qui, je crois, est rentable pour la société», d'ajouter Jack Jedwab, directeur du Congrès juif canadien pour le Québec.

D'ailleurs, ce dernier estime que M. Landry sème indûment la confusion en laissant entendre que le fédéral subventionne des activités comme des festivals. Les fonds fédéraux servent essentiellement à des activités de promotion du rapprochement et de la compréhension entre les différents groupes de la société, avance M. Jedwab.

«C'est dommage que l'on joue sur la confusion plutôt que de parler de vraies questions. Si ce n'est pas la diversité que M. Landry prône, qu'il le dise. Un minimum d'ambiguïté à l'heure actuelle serait souhaitable», de dire M.

Jedwab, qui croit que l'État doit appuyer les diverses expressions de la culture.

Même surprise du côté de la Ligue des droits et libertés B'nai Brith, où l'on juge inquiétante l'attitude du ministre pour la suite des choses. «Pour nous, les subventions données aux organismes ne servent pas à promouvoir directement une culture, mais surtout à promouvoir la tolérance et la compréhension», de dire Allan Adel, président de la Ligue B'nai Brith.

Ce dernier estime que la politique sur le multiculturalisme a jusqu'à maintenant permis de mettre à contribution la richesse représentée par la présence de diverses communautés au pays.

Le président de S.O.S. Racisme, Gaby Luonga Kombé, estime lui aussi que le Québec perdrait beaucoup à balayer du revers de la main la politique du multiculturalisme. «Il vaut mieux qu'on centre notre discours sur les ressemblances plutôt que la différence. Mais qu'on le veuille ou pas, le Québec de demain sera pluriculturel», dit ce dernier.

Mais ce qui irrite davantage S.O.S. Racisme, c'est le refus catégorique du ministre Landry d'intégrer à l'article 3 de l'avant-projet de loi sur la souveraineté la reconnaissance explicite des droits des communautés immigrantes. A ce titre, les membres du conseil consultatif de l'organisme, qui ont fait valoir ce point devant la commission de Montréal sur la souveraineté, tiennent à rencontrer le ministre pour obtenir plus de précisions sur sa vision des choses. «M. Landry se fonde sur le droit international pour limiter cette protection aux minorités anglophones et autochtones. En cela, il met de côté la réalité sociologique. Ça nous inquiète énormément», de dire M. Kombé.

38 560 personnes ont participé à ce jour aux commissions

Le débat sur la question référendaire amplifié par le retour de Lucien Bouchard

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Le débat sur la question référendaire, qui a été amplifié entre autres par le retour à la vie publique du chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a bien sûr alimenté les travaux des commissions sur l'avenir du Québec, cette semaine.

De nombreuses interventions ont eu pour but, durant cette semaine, de chercher comment éviter au Québec de dire NON une deuxième fois en 15 ans à la souveraineté. L'idée d'une question qui permette de se prononcer sur une nouvelle union Québec-Canada a fait son chemin. Le report du référendum a été évoqué à quelques reprises.

Le président de la Commission des jeunes Marc-André Coallier a soutenu notamment que les jeunes ne semblent pas vouloir «voter absolument en 1995». Le Syndicat des fonctionnaires du gouvernement du Québec a suggéré jeudi au gouvernement de reporter le référendum.

L'Association des étudiants en science politique de l'Université de Montréal a recommandé au gouvernement de le repousser au besoin. Selon cette association, «les Québécois ne semblent pas actuellement enclins à poser un geste final et définitif d'appuyer le OUI au référendum».

La participation aux commissions est toujours importante. La commission de Québec annonçait hier l'ajout d'une séance. Jusqu'à hier, 272 séances de consultation avaient eu lieu, 38 560 personnes s'y étaient présentées, le secrétariat national avait reçu 3187 mémoires, dont 1796 avaient été entendus par l'une ou l'autre des 17 commissions en marche.

La question des droits des communautés culturelles et des autochtones dans un Québec souverain a soulevé des remous. Diverses associations ont demandé à ce que des droits soient reconnus aux communautés culturelles dans l'avant-projet de loi. Le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Bernard Landry, a toutefois indiqué jeudi que c'était exclu et que son gouvernement n'adhère pas au multiculturalisme. Un forum thématique a lieu dimanche à ce sujet à Montréal. Le chansonnier Raymond Lévesque a étonné l'auditoire de la Commission de Montréal: «Je ne crois pas que les immigrants devraient avoir droit de vote (au référendum). C'est un problème entre peuples fondateurs», dit-il. Il a précisé par la suite que les immigrants ici depuis plus de cinq ou dix ans pourraient avoir droit de vote car «ils savent ce qui se passe».

A Québec, un couple de ressortissants portugais ont témoigné de leur ferveur envers un Québec souverain.

C'est sur la Côte-Nord que la question des autochtones a été soulevée. A Colombier, près de la réserve montagnaise de Betsiamites, des citoyens ont souhaité que les autochtones aient, dans un Québec souverain, les mêmes droits que les autres. L'ancien

ministre de René Lévesque, Lucien Lessard, a contesté, à Forestville, où il est directeur de CLSC, l'idée d'accorder des droits particuliers de propriété du territoire aux autochtones dans l'avant-projet de loi.

«Je me refuse comme Québécois à me rendre responsable des erreurs de mes ancêtres. Moi aussi je suis un autochtone, c'est-à-dire originaire de ce pays par mes ancêtres. Je refuse de reconnaître les droits des individus en relation avec la date de leur arrivée au pays», écrit-il. M. Lessard demande «jusqu'à notre gouvernement ira-t-il pour acheter la paix et la reconnaissance de quelques organisations internationales qui ne savent pas que nous avons traité les autochtones mieux que partout ailleurs?» Il suggère que l'on «arrête de leururrer les autochtones en leur laissant miroiter des choses que nous ne pourrions jamais leur donner». «On ne peut avoir dans un pays deux groupes de citoyens».

Les fédéralistes ont continué à participer aux commissions, directement ou pas. Le Conseil de l'unité nationale, qui a des espions rémunérés à 100 ou 200 \$ par jour dans chaque commission, annonce qu'il publiera son propre rapport des consultations. Le Parti libéral a pour sa part expédié à chacun des 280 commissaires une copie d'un document dans lequel il soulevé les raisons pour lesquels les Qué-

bécois devraient voter NON.

Le débat sur la question a fait le plus de bruit. Samedi dernier, le chef de l'ADQ, Mario Dumont, a présenté à Rivière-du-Loup trois modèles de question, dans le but de faire inscrire son option sur le bulletin de vote: une union Québec-Canada dotée d'un parlement commun, dans laquelle le Québec exerce son droit à la souveraineté.

Lucien Bouchard a ensuite souhaité qu'on change la question, constatant que celle sur la table semble «déranger les Québécois». Le premier ministre a reconnu qu'il y avait «un os» avec cette question (Êtes-vous en faveur de la loi adoptée par l'Assemblée nationale déclarant la souveraineté du Québec? OUI ou NON). Plusieurs citoyens ont proposé leur version d'une question qui donnerait une sorte de dernière chance au Canada.

Par contre, le Directeur général des élections a prévenu que l'esprit de la loi sur la consultation populaire invitait à poser une question qui offre un choix clair entre options qui sont mutuellement exclusives. M. Bouchard a lui aussi souhaité une question claire, mais gagnante. Le ministre Jacques Brassard a suggéré d'arrêter de s'énerver avec la question, d'attendre la fin des commissions. Un journaliste a suggéré de demander aux Québécois s'ils sont pour ou contre la tarte aux pommes...

M. Parizeau part en vacances quelques jours au Mexique où il pourra réfléchir à tout ça, tandis que les commissions entreprennent leur dernier sprint, et que la 18^e commission, celle du Nord du Québec entame ses travaux.

JEAN BARDE L'A LU:

«Grâce à John Gray, mes amis ont vécu des moments de complicité riieuse comme ils n'en avaient pas connus depuis longtemps.»

E L L E

Septembre 1994

JOHANNE YERGEAU L'A LU:

«Un ouvrage à lire si l'on veut comprendre comment surviennent les conflits entre les hommes et les femmes.»

COUP de POUCE

Octobre 1994

LUCY ET SNOOPY L'ONT LU:



La Presse

8 février 1995

20 000 COUPLES L'ONT DÉJÀ LU...

BEST-SELLER
20
MILLE

En vente dans toutes les bonnes librairies et chez Les Éditions LOGIQUES
Tél.: (514) 933-2225
Fax: (514) 933-2182

John Gray, Ph.D.
LES HOMMES VIENNENT DE MARS
Les femmes viennent de Venus
Comment améliorer la communication et obtenir le maximum de sa relation de couple

336 pages
24,95 \$

ET VOUS, L'AVEZ-VOUS LU?

NOURAIE



OGILVY

La plus grande sélection de tapis persans

Tapis de qualité supérieure
Tapis neufs, semi-antiques et antiques

CINQUIÈME ÉTAGE

1307 QUÉBEC, RUE STE-CATHERINE, MONTRÉAL (514) 842-7711 POSTE 325

ROBIC

DEPUIS 1892
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2
Tél.: (514) 845-7874 Tél. (514) 845-8888
La maîtrise des intangibles

• POLITIQUE •

Lentement, on y vient: un citoyen, un numéro

Le fisc québécois concocte un système pour recouvrer le dû d'un contribuable à même ce que le gouvernement lui doit

MICHEL VENNE

DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Les bureaucrates caressent depuis longtemps un rêve: celui de réunir tous les dossiers qu'un citoyen a à son nom au sein de différents ministères, en un seul, sous un seul numéro. Lentement, on y vient: un citoyen, un numéro.

Depuis au moins un an, quelques dizaines de fonctionnaires, jusqu'au sous-ministre du Revenu, sous la coordination d'un haut fonctionnaire des Finances, mijotent la création d'un système unique de paiement des chèques et de recouvrement des dettes des contribuables.

Ces fonctionnaires envisagent, parmi d'autres scénarios, la création d'un centre unique des opérations financières du gouvernement, qui pourrait effectuer tous les paiements de l'ensemble des ministères et organismes publics (incluant en priorité l'aide sociale, la Régie des rentes, le fisc, la CSST, le ministère de l'Éducation), recouvrer toutes les créances et créer un mécanisme automatique de compensation des comptes à payer et à recevoir.

Cela veut dire que le gouvernement pourrait recouvrer un montant qu'un citoyen lui doit à même les montants que le gouvernement doit par ailleurs à cette même personne.

Par exemple, si une personne doit rembourser 1000 \$ en prêt étudiant au ministère de l'Éducation, mais que le ministère du Revenu doit 1000 \$ en retour d'impôt au même contribuable, le centre des opérations financières pourrait, de façon automatique, mettre la main sur le retour d'impôt de cette personne pour rembourser son prêt étudiant.

Pour réaliser ce genre d'opération, qui entraîne la mise en commun ou l'interconnexion par informatique des fi-

chiers des ministères, il faudra probablement doter chaque citoyen d'un numéro d'identification unique. Les fonctionnaires évoquent le recours à d'autres techniques d'appariement pour éviter l'attribution d'un code unique. Certains évoquent le numéro d'assurance-sociale comme identification universelle.

Quelle que soit la méthode utilisée, cela faciliterait la constitution de profils financiers des contribuables et des entreprises. Il va de soi que les ministères et organismes devraient échanger des renseignements confidentiels sur les citoyens, ce qui est interdit par la loi.

En 1993, le ministre du Revenu avait présenté un projet de loi qui aurait donné le pouvoir au fisc de procéder à une telle compensation automatique, mais seulement pour les dettes fiscales. Le projet a été retiré après l'objection de la Commission d'accès à l'information, qui jugeait que le ministère du Revenu se donnait ainsi le pouvoir de se faire justice lui-même.

La CAI estimait que cela «remettrait sérieusement en cause la protection des renseignements personnels dans l'ensemble des relations entre l'État et les citoyens».

L'un des plus fervents promoteurs de cette idée, l'actuel sous-ministre du Revenu, Pierre-A. Paré, réfute ce genre d'argumentation. Il soutient qu'il est possible d'assurer la protection des renseignements personnels échangés entre ministères. Interdire l'échange de renseignements, «c'est des affaires un peu stupides», a-t-il dit au *Devoir*.

M. Paré trouve que le gouvernement dépense trop d'argent en forçant, par exemple, chaque ministère à tenir à jour son propre fichier d'adresses. Il préconise le regroupement des banques de données pour réaliser des économies. Il soutient que la population est d'accord, pourvu qu'on la rassure sur la confidentialité des données.

Le ministère du Revenu détient le pouvoir de procéder

à la compensation des dettes fiscales pour les entreprises.

Certains gestionnaires consultés sur ce nouveau projet suggèrent de procéder par «la théorie des petits pas». Le gouvernement pourrait étendre la compensation pour les entreprises à l'ensemble des dettes gouvernementales. Et, plus tard seulement, élargir l'application du principe aux dettes des particuliers. Des modifications législatives seraient alors nécessaires.

Si aucune décision n'est encore prise, le ministre Jean Campeau reconnaît, dans un communiqué publié mercredi, que «des études sont en cours pour déterminer la rentabilité et la faisabilité de différents scénarios d'optimisation des opérations financières du gouvernement» depuis l'été 1994.

Le *Devoir* a obtenu auprès du Syndicat des professionnels du gouvernement une liasse de documents qui montrent qu'au moins 24 hauts fonctionnaires de huit ministères participent à un travail intensif de discussion à ce sujet. Ils ont même produit, ce mois-ci, un projet de devis pour la conception administrative d'un système. Il est question de soumettre à la firme de conseillers en informatique DMR un contrat d'une valeur de 1,5 million \$ à cette fin. Deux grandes banques ont été consultées.

L'un de ces rapports mentionne «des rencontres» avec le premier ministre Jacques Parizeau et le secrétaire général du gouvernement Louis Bernard, au cours desquelles «le plan d'action accéléré a été accepté».

Rejoint au téléphone, le fonctionnaire des Finances qui est à l'origine de cette démarche, Bob McCollough, précise que la «présentation» qui a été faite à M. Bernard (et non à M. Parizeau), était «très résumée» et que les fonctionnaires ont «interprété le fait qu'on ne nous ait pas dit non» comme une approbation.

Pour le moment, des fonctionnaires se réunissent de fa-

çon périodique pour mettre au point une proposition qui sera plus tard soumise au ministre des Finances, Jean Campeau. Ils ont tenu de nombreuses réunions l'automne dernier; ils vérifient les systèmes en vigueur dans d'autres provinces, inventorient les obstacles légaux et échafaudent les scénarios.

Par exemple, le sous-comité sur le recouvrement a évalué la possibilité de trouver un moyen pour que les dettes qu'ont les citoyens envers le gouvernement apparaissent aux fiches de crédit des personnes concernées, aux bureaux de crédit comme Équifax. Le but serait d'augmenter «le sentiment de responsabilité des débiteurs face aux réclamations» que leur fait le gouvernement. On juge cette méthode «souhaitable» mais «difficile d'application». Les ministères n'ont pas le droit de céder à des entreprises privées des renseignements confidentiels de cette nature.

Le contrôleur des finances par intérim du gouvernement, Jean-Claude Savard, écrivait en novembre son appui à la réalisation d'un centre des opérations financières. Il met en lumière l'importance des mesures de contrôle. Il signale qu'un tel système permettrait d'établir «un profil financier global des individus et des corporations». Il suggère la prudence à cet égard, «cette approche étant susceptible d'être critiquée par les citoyens».

Les fonctionnaires impliqués présentent ce projet comme une façon d'améliorer la perception des comptes du gouvernement (les comptes à recevoir au 31 mars 1994 s'élevaient à 2,4 milliards \$ et les provisions pour créances douteuses à 228 millions \$) «d'optimiser la circulation des fonds, réduire les besoins d'emprunt et les frais de crédit et d'administration du gouvernement», et accroître «la confiance» des citoyens envers l'État québécois.

Les francos hors Québec perdent leur présidente

Rae accordera la pleine gestion scolaire aux francophones

SUZANNE DANSEREAU
PRESSE CANADIENNE

Ottawa (PC) — Citant des raisons personnelles, la présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFAC), Claire Lanteigne, a remis sa démission hier.

Elue en juin 1993, Mme Lanteigne devait terminer son mandat en juin seulement.

Cette démission intervient à quelques jours du dépôt du budget du ministre fédéral des Finances, Paul Martin, et à quelques mois du référendum sur la souveraineté au Québec.

La décision de Mme Lanteigne a pris les dirigeants de la FCFAC par surprise, a indiqué hier Jacques Michaud, qui agit comme porte-parole officiel de l'organisme de défense des droits des francophones vivant à l'extérieur du Québec, jusqu'au mois d'avril.

«Nous ne nous attendions pas à cela», a fait savoir M. Michaud, qui est le directeur général du Collège Boréal, le nouveau collège francophone de Sudbury, en Ontario.

Le conseil national des présidents se réunira en avril à Ottawa afin de choisir un remplaçant par intérim.

Un nouveau président sera élu en juin lors de la prochaine assemblée générale de la FCFAC.

Il a été impossible, hier, d'obtenir les commentaires de Mme Lanteigne, une Acadienne du Nouveau-Brunswick.

Toronto — Le gouvernement Rae accordera la pleine gestion scolaire aux francophones de l'Ontario et créera, d'ici 1998, jusqu'à 15 conseils scolaires francophones, dans le cadre d'une importante restructuration du système annoncée hier par le ministre de l'Éducation.

Cette restructuration prévoit par ailleurs que près de la moitié des 168 conseils scolaires anglophones existants disparaîtront d'ici les prochaines élections scolaires.

Le gouvernement veut réduire leur nombre de 40 à 50 % et plafonner les dépenses d'administration, a indiqué le ministre de l'Éducation, David Cooke. Le ministre a formé un groupe d'étude pour préparer cette restructuration. Dirigé par un ancien ministre libéral, David Sweeney et incluant un représentant franco-ontarien, Jean-Louis Bourdeau, un ancien enseignant de North Bay, le groupe a jusqu'à la fin de l'année pour redessiner les frontières des nouveaux conseils scolaires.

Pour les Franco-Ontariens, ce nouveau découpage signifiera vraisemblablement des conseils scolaires couvrant un plus grand territoire que les actuelles sections de langues françaises. Le gouvernement n'a pas l'intention d'ajouter de l'argent neuf pour les nouveaux conseils scolaires.

«La réalité économique de nos jours, et pour l'avenir rapproché, c'est que les budgets de l'éducation ne vont pas croître», a déclaré hier M. Cooke.

Toutefois, son porte-parole Michel Rodrigue a indiqué qu'un fonds de transition d'une quarantaine de millions \$ était prévu pour la mise en place des nouvelles structures.

Mais le ministère était averse de chiffres, hier. On ne pouvait savoir combien d'argent signifiait la création des conseils, ni combien d'argent était présentement dépensé pour l'éducation en français en Ontario, ni combien d'argent serait épargné par la fusion des conseils scolaires anglophones.

Une chose est sûre: il n'est pas question de prendre le Conseil des écoles françaises de la communauté urbaine de Toronto (CEFCUT) comme modèle pour les francophones: ce conseil, qui dispose d'un budget de 19 millions \$ pour neuf écoles, est le plus coûteux au Canada.

La pleine gestion scolaire pour les francophones de l'Ontario est réclamée depuis des années, et reconnue par les tribunaux. Aussi, les représentants de la communauté franco-ontarienne se sont-ils montrés réjouis, hier.

Toutefois, «on ne saute pas de joie» a indiqué Lorraine Gandolfo, présidente de l'Association des conseils scolaires francophones de l'Ontario.

D'une part, parce que le processus doit passer par l'entremise du groupe de travail, au lieu d'être directement mis en place dès que la communauté se sera entendue sur le nombre et l'étendue des conseils.

Et d'autre part, parce qu'il n'y a pas de garantie que cette politique sera reprise par le prochain gouvernement à Queen's Park.

Aujourd'hui vous faites quoi?

5,8 millions\$

un samedi ça vous le dit?



Ça change pas le monde.
Sauf que...



ÉMISSION SPÉCIALE

LA 20^e NUIT DES CÉSAR

Le samedi 25 février à 19 h 30
Rediffusion à 0 h 40

Le cinéma a cent ans! Et sous la présidence d'Alain Delon, la Nuit des César ne manquera pas d'évoquer les pionniers, Lumière, Gaumont, Pathé, au cours d'un événement fertile en surprises et en émotions, animé par Pierre Tchernia et Jean-Claude Brialy.

Actrices et acteurs, réalisateurs et professionnels du cinéma, tous seront les héros de la nuit, celle de la consécration des talents.

Suspense oblige: assisterons-nous au couronnement de la Reine Margot-ensorceleuse Adjani? C'est à voir à TV5, toujours câble 15*.



Le monde en français!

* Peut varier. Consultez votre câblodistributeur.

DOSSIER
SPÉCIALLE DEVOIR
CAMP D'ÉTÉOÙ ET COMMENT DÉNICHER
LE CAMP DE JOUR IDÉAL

qui comblera parents et enfants

HÉLÈNE SIMARD
COLLABORATION SPÉCIALE

Avec des activités de plus en plus spécialisées, le camp de jour municipal ou privé représente, pour bon nombre de parents, une solution intéressante et abordable au casse-tête des vacances scolaires. Mais où dénicher le camp idéal qui comblera parents et enfants?

Voici quelques renseignements pour orienter vos recherches.

Les camps de jour municipaux: moins chers et plus près.

■ Consultez d'abord les journaux de quartier et la documentation que vous fait parvenir votre municipalité, en général entre mars et mai.

■ Ou encore, communiquez avec le service des loisirs de votre ville. Vous trouverez le numéro à composer sous la rubrique Loisirs ou Culture, dans les pages bleues de l'annuaire.

■ Notez que seuls les enfants résidant sur le territoire sont admissibles à ces camps municipaux.

Nous n'avons pas répertorié tous les camps de jour des municipalités, mais voici quelques pistes pour orienter votre recherche.

À la Ville de Montréal

Pour les 3 à 16 ans

■ Consultez le Répertoire des activités et services, disponible dans les bureaux Accès Montréal.

■ Activités: jeux, baignade, gymnastique, danse, sorties, etc.

■ Période d'activités: du 26 juin au 18 août. Certains des clubs offrent une semaine supplémentaire à la fin août.

■ Coûts: minimes, principalement pour les sorties.

■ Service de garde: disponible, de 7h à 9h30 et de 15h30 à 18h. Environ 40 \$ par semaine.

■ Communiquez avec le 872-6211 pour tout savoir sur les clubs de vacances montréalais. On vous donnera également le numéro de votre local du Service des sports et des loisirs.

À la Ville de Longueuil

Pour les 6 à 12 ans

■ Activités: habituelles.

■ Période d'activités: du 26 juin au



Avec des activités de plus en plus spécialisées, le camp de jour représente une solution intéressante au casse-tête des vacances scolaires (ci-dessus, des jeunes du camp Bois-de-Boulogne).

18 août.

■ Coûts: 80 \$ par semaine, incluant le service de garde. Rabais pour les autres enfants de la famille.

■ Communiquez avec la Direction du loisir et de la culture de Longueuil, au 646-8666, ou directement avec le parc régional où se déroulent les activités. Consultez la brochure que la Ville distribue à toutes les portes, vers le mois de mai. (Les numéros de mars et de mai de l'Info-Longueuil donneront également tous les détails nécessaires.)

À la Ville de Laval

Pour les 6 à 16 ans

Le camp de jour:

■ Activités: pour les 6 à 12 ans: camps hebdomadaires thématiques. Programmes spéciaux pour les 10-12 ans: arts, sports, sciences, plein air, mesures d'urgence, etc.

■ Thème cette année: l'espace et la science-fiction.

■ Période d'activités: entre le 29 juin et le 16 août.

■ Coûts: 60 \$ pour une session de deux semaines et 70 \$ pour une session de trois semaines.

Les parcs communautaires:

■ Activités sur 19 sites, baignade, jeux, sports, etc. Club 13-16, club Kangourou pour les personnes handicapées.

■ Coûts: aucun.

■ Un service de garde est offert de 7 h 30 à 9 h et 16 h à 18 h sans frais supplémentaires.

■ Consultez le feuillet municipal et les journaux locaux. Inscription: les 6 et 7 juin.

À Repentigny

Pour les 6 à 12 ans

■ Activités: en plus des activités habituelles, les 12 ans peuvent jouer les assistants-moniteurs, après avoir reçu une petite formation.

■ Périodes d'activités: début juillet à la mi-août.

■ Un service de garde est offert de 7h30 à 9h et 16h à 18h, à 1 \$ l'heure.

■ Coûts: 80 \$ semaine.

■ Pour renseignements: 654-2330.

Il y a aussi les camps privés dont 33 sont accrédités par l'Association des camps du Québec. Ils sont énumérés dans le Répertoire des camps de vacances. Les Foires de l'ACQ

sont également une excellente façon de trouver le camp qui convient.

Un camp gagnant:
Le camp de jour Kéno-Collège
Saint-Augustin

■ Lauréat du prix La Guimauve d'or 1994.

■ Pour les 5 à 17 ans.

■ Situé dans l'enceinte du collège Saint-Augustin, dans la banlieue ouest de Québec.

■ Dix programmes spécialisés dont l'immersion anglaise, les sciences naturelles, le soccer, le kinball, etc.

■ Période d'activités: 26 juin au 25 août.

■ Coûts: pour les programmes spéciaux, 220 \$ à 230 \$ pour deux semaines. Pour le programme régulier, 82 \$ par semaine (résidents) et 92 \$ par semaine (non-résidents).

■ Service de garde: pour les 6 mois à 5 ans.

■ Pour renseignements: (418) 872-9949.

Bois-de-Boulogne à Laval:
trois nouveaux sites

■ Centre sportif Carrefour: pour les 8-13 ans, les sports de raquettes, le golf et les sports collectifs.

■ Ecole Georges-Vanier: pour les 10-15 ans, anglais, sciences, danse, informatique et tennis et pour les 4-10 ans.

■ Ecole Charles-Perrault: Pour les 4-10 ans et les 8-10 ans, danse et anglais.

Pour les trois sites:

■ Période d'activités: du 25 juin au 11 août.

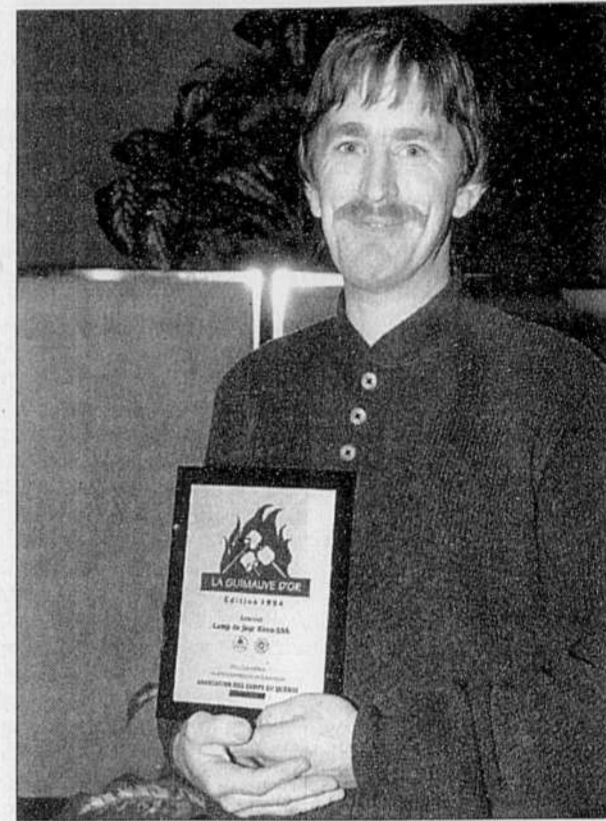
■ Inscription postale ou en personne le 24 avril.

■ Coûts: programme pour petits, 99 \$ semaine; programmes spécialisés, 115 \$ semaine.

■ Service de garde: sans frais supplémentaires, de 7h30 à 9h et de 16h à 18h.

■ Pour renseignements: 332-3000, poste 339.

Il existe également un grand nombre de camps qui ne sont pas accrédités mais qui sont aussi valables. Il importe au parent d'effectuer les vérifications d'usage: ratio moniteur-enfant, normes de sécurité, etc.



François Vézina, du camp de jour Kéno CSA.

La Guimauve d'or 1994

HÉLÈNE SIMARD
COLLABORATION SPÉCIALE

L'Association des camps du Québec a remis son prix d'excellence 1994 au camp de jour Kéno CSA de Saint-Augustin près de Québec.

Pour attribuer la Guimauve d'or à l'un de ses membres, l'ACQ évalue les projets présentés en fonction de leur impact sur l'ensemble des camps, de leur caractère innovateur, de leur originalité, de l'aspect marketing et de la contribution du projet au développement du camp lui-même.

De l'avis du directeur du camp lauréat, François Vézina, on lui a remis ce prix pour souligner le partenariat à l'origine du projet. «Né de la collaboration du camp de séjour Camp école Kéno, de la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures et du collège de l'endroit, notre projet visait d'abord à répondre aux besoins des parents, explique-t-il. La concurrence déjà très vive laissait peu de chance à un nouveau camp dans la région. Mais l'appui des partenaires a été exceptionnel, comme celui de la municipalité, qui nous a cédé une partie de sa clientèle de camp de jour.»

Un projet ambitieux, mis sur pied en moins d'un an, mais quel succès: 1776 inscriptions et neuf semaines d'opération! «La Guimauve d'or vient confirmer qu'on a bien fait, avoue modestement François Vézina. Mais ma satisfaction, c'est avant tout celle des enfants et des parents.»

Deux mentions

Le Domaine de l'amitié, au Saguenay-Lac-St-Jean, a reçu une mention pour sa campagne de financement originale, qui a demandé la participation des jeunes. Quant à la base de plein air Jean-Jeune, des Laurentides, c'est la production d'un spectacle-bénéfice qui lui a valu une mention.

Dans les deux cas, les fonds recueillis permettaient entre autres choses à des familles à faibles revenus d'inscrire leur enfant au camp.

... et un coup de cœur!

Cette année, les consultants de l'ACQ ont donné leur Coup de cœur à Jean Bouchard afin de souligner sa contribution exceptionnelle en tant que bénévole depuis 23 ans au camp Olier, dans les Laurentides.

C'est difficile à croire mais...
il nous reste encore quelques places!

N O S P R O G R A M M E S

- Séjours réguliers (7 à 17 ans)
- "Bibittes à patates" (5 et 6 ans)
- Classes nature
- Groupes organisés
- Cyclo-nature (bicyclette) (13 à 16 ans)
- Pionniers/Pionnières (canot) (15 à 17 ans)
- École de formation de moniteurs(trices) (16 à 18 ans)
- Immersion française

Secrétariat des camps

TROIS-SAUMONS ET MINOGAMI
11, Crémazie Est, Québec (Québec) G1R 1Y1Téléphone: (418) 529-5323
Télécopieur: (418) 529-1155

Le camp-école en biotechnologies 1995

Stage de formation
et de sensibilisation
du 25 juin au 9 juillet 1995

Le Cégep de Rivière-du-Loup vous invite à vivre et à partager une expérience hors de l'ordinaire en vous présentant son camp-école en biotechnologies, une initiative unique au Québec.

Du 25 juin au 9 juillet 1995, initiez-vous aux sciences et aux techniques biologiques de pointe dans un contexte de vacances.

Ce projet reçoit l'appui de la Fondation du Collège de Rivière-du-Loup et l'implication de l'entreprise pharmaceutique Merck Frosst.

Un contenu scientifique à la mesure de vos aspirations, des expériences captivantes en laboratoire, des visites scientifiques, un programme original d'activités socioculturelles et touristiques.

Frais d'inscription: 50\$
(non remboursable en cas de désistement)

Frais de participation: 500\$
(incluant les frais de séjour, de pension et de participation aux activités)

Date limite d'inscription: 31 mai 1995

Pour en savoir plus sur les critères d'admissibilité ou pour obtenir notre dépliant d'information:

Camp-école en biotechnologies
Cégep de Rivière-du-Loup
a/s Madame Nicole Saint-Pierre
80, rue Frontenac, Rivière-du-Loup
(Québec) G5R 1R1

Téléphone: (418) 862-6903, poste 240
Télécopieur: (418) 862-4959

Cégep de
Rivière-du-Loup

Les vacances de VOTRE ENFANT, c'est le temps d'y voir...

VENEZ RENCONTRER
LES SPÉCIALISTES DES
VACANCES-ENFANTS À LAFOIRE
DES CAMPS DE VACANCES

2 au 5 MARS

Complexe Desjardins, Montréal

30 camps accrédités sur place!

Information:
(514) 252-3113
1-800-361-3586

ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC

• CAMPS D'ÉTÉ •

Une journée au camp

Que font les jeunes campeurs de l'aube à l'aurore?

MARIE-ANDRÉE AMIOT
COLLABORATION SPÉCIALE

Après enquête, il appert qu'une journée typique de camp est abondamment chargée et garde les enfants comblés. Notez que l'horaire qui suit ne tient pas compte des caprices de mère Nature ou des journées thématiques qui modifient les programmations les mieux élaborées.

7h: lever, suivi d'une période d'exercice

Chaque camp a sa propre façon de tirer du sommeil les petites têtes endormies. Au camp d'écologie Saint-Viateur, situé près de la baie de Port-au-Saumon, on propose après les exercices de gymnastique un temps de réflexion ou une messe. À Minogami, les plus jeunes peuvent nourrir des animaux de la ferme, les autres jouent les ours polaires en sautant dans le lac. Quant aux campeurs du camp Claret du lac Elgin en Estrie, ils doivent sauter dans l'eau du lac après avoir fait le tour de la forêt à la course: excellent pour creuser l'appétit! Au Centre Val-Estrie, les tout-petits lève-tôt se lèvent à six heures! Un moniteur les accompagne dans une pièce pour jouer jusqu'au lever des autres.

8h: déjeuner

Les menus du déjeuner ont ceci en commun: les campeurs ont faim et les cuisiniers sont généreux. La plupart des camps offrent des fruits, des crêpes, des céréales, du pain doré, des œufs et du bacon. Le tout entrecoupé de conversations. Au camp Claret, ce sont les moniteurs qui font le service. Aux camps Trois-Saumons et Minogami, les jeunes se servent eux-mêmes au comptoir.

8h45: entretien du site d'hébergement, toilette

C'est l'heure de mettre de l'ordre dans la tente, sinon les chaussettes de Karine risquent de se retrouver sous le matelas de Maude. C'est le moment aussi de se préparer aux activités de la matinée. Puisque les campeurs ne réintégreront pas leurs quartiers généraux avant la fin de l'avant-midi, ils doivent s'assurer d'avoir en leur possession tout ce dont ils ont besoin: maillot et serviette, boussole et bottes de marche, instrument de musique et cahiers et surtout, l'armure contre le soleil.

9h15: début des activités du matin

De l'hébertisme, de la planche à voile, des cours d'an-



Au camp, on ne s'ennuie pas! C'est du moins ce que semble exprimer ces jeunes du camp de jour de Laval.

glais en forêt, en forêt. Certaines-unes des activités qui sont offertes aux enfants. Certains camps ont une programmation obligatoire, d'autres laissent les groupes choisir parmi plusieurs activités. La plupart des activités durent une heure et les animateurs s'assurent que les enfants touchent un peu à tout durant leur séjour. Aux camps Minogami et Trois-Saumons, on en profite, après la première activité, pour se baigner, histoire de jouer dans l'eau. Au Centre Val-Estrie, les Bulles de Gomme vont à la pêche ou «font la poutre» dans la piste d'hébertisme et tentent d'éviter les piranhas mangeurs d'orteils. Le Père Carmel, directeur du camp Claret, exige que tous les enfants puissent profiter de toutes les activités. «On ne veut pas en faire des spécialistes!»

11h30: temps libre

Un petit moment de répit avant le dîner qui permet aux jeunes de changer d'accoutrement et de se préparer au repas.

12h: dîner

Plus animé que le déjeuner, le dîner est le moment tout indiqué pour faire connaissance avec les autres campeurs, ceux de l'autre tente ou de l'autre chalet. Ceux, en somme, qui gardent leur lit un peu plus propre (et qui gagnent systématiquement la Plume ou le Tomahawk du camp le plus ordonné) et ceux qui sont toujours en retard à TOUT. C'est à ces moments qu'on crée une appartenance à son groupe, qu'on hurle fièrement son cri de ralliement et qu'on inspecte avec soin le pâté chinois pour voir si la cuisinière n'y aurait pas subtilement glissé des oignons... Les consignes aux repas? Beaucoup de bonne humeur et un seul dessert par campeur!

12h30: sieste

Le moment le plus attendu des animateurs: la sieste! Selon les directeurs, les camps sont la dernière institution qui oblige ce temps de repos. Les campeurs qui trouvent d'abord étonnant de se faire reléguer à leur lit

pendant une heure apprécient à la longue ce temps de détente. Les petits lisent ou s'assoient. Les plus âgés font leur correspondance (bienheureux les parents de tels enfants) ou jouent doucement en placotant. Les animateurs, vous l'aurez deviné, dorment... d'un seul œil!

13h30: activités d'après-midi

À nouveau, les enfants vaquent à l'une des activités proposées. Dans les camps spécialisés, comme ceux où on enseigne l'anglais ou les sciences naturelles, les enfants assistent à leurs cours ou partent en expédition. À la fin de l'après-midi, tout le monde saute à l'eau.

16h: collation

Une pomme ou une orange, ou s'il fait très chaud, une petite gateau glacée!

16h30: temps libre

Avec leur animateur et en petit groupe, les campeurs discutent des activités de la journée et préparent avec des airs mystérieux celles du soir.

17h30: souper

Après les batailles navales et les séances d'escalade, le pain de viande de la cuisinière est tout à fait savoureux, comme tout le reste. On chante, on rit, et gare à celui dont c'est l'anniversaire! Au souper, le personnel annonce l'activité spéciale du soir. Toujours impatientement attendues, les activités du soir se préparent soigneusement à l'avance par les enfants et par les animateurs. Après le souper, on prépare les spectacles, les courses, au trésor, le bois pour le feu.

19h: que le spectacle commence!

C'est le moment tant attendu: chaque camp a ses traditions mais tous misent beaucoup sur ces moments de fins de journée. Certains ont un grand feu où tout le monde est convié, d'autres allument un petit feu pour leur groupe, d'autres encore proposent des jeux de nuit. Le personnel a toujours travaillé très fort pour éblouir les campeurs et y réussit fort bien: tous les anciens campeurs consultés ont gardé d'excellents souvenirs de ces moments. Les détails, cependant, restent nébuleux: on ne veut pas tout révéler de ces soirées magiques.

20h30: dodo... enfin!

Un petit brin de toilette, un conte raconté par un animateur et hop, au pays des anges. A demain.

VIVRE L'ANGLAIS!


Le Pensionnat des Ursulines de Stanstead, réputé pour la qualité de son enseignement, offre un programme intensif d'IMMERSION ANGLAISE qui te permettra d'améliorer ton anglais tout en profitant des plaisirs de l'été.

Du 2 au 22 juillet
pour garçons et filles de 11 à 13 ans

- neuf heures d'activités dirigées par jour
- cours, sports, ateliers, excursions et voyages
- formation de petits groupes homogènes
- site enchanteur aux portes du Vermont

Pour obtenir le feuillet d'informations communiquez avec:

PENSIONNAT DES URSLINES DE STANSTEAD
26 Dufferin, Stanstead (Québec) J0B 3E0
819-876-2795
819-876-2797 (télécopieur)



STANSTEAD

SÉJOUR LINGUISTIQUE EN ANGLAIS

COLLEGE

OÙ VOS ENFANTS APPRENDENT-ILS L'ANGLAIS?

Stanstead College offre un stage d'anglais de trois semaines du 2 juillet au 22 juillet dans les Cantons de l'Est, près de la frontière américaine.

- pour les 11 à 16 ans
- des professeurs chevronnés de langue anglaise.
- anglais intensif en salle de classe et pendant les activités de plein air et les sports.
- un milieu naturel pour apprendre l'anglais.

Pour de plus amples renseignements, notre prospectus et une demande d'admission, veuillez nous écrire ou téléphoner:

SÉJOUR LINGUISTIQUE EN ANGLAIS
Stanstead College
Stanstead, Québec J0B 3E0
Fax: (819) 876-5891
Téléphone: (819) 876-5135
du lundi au vendredi: 13h30 à 16h30

LES CAMPS D'ÉTÉ DES DÉBROUILLARDS

Dans les Laurentides

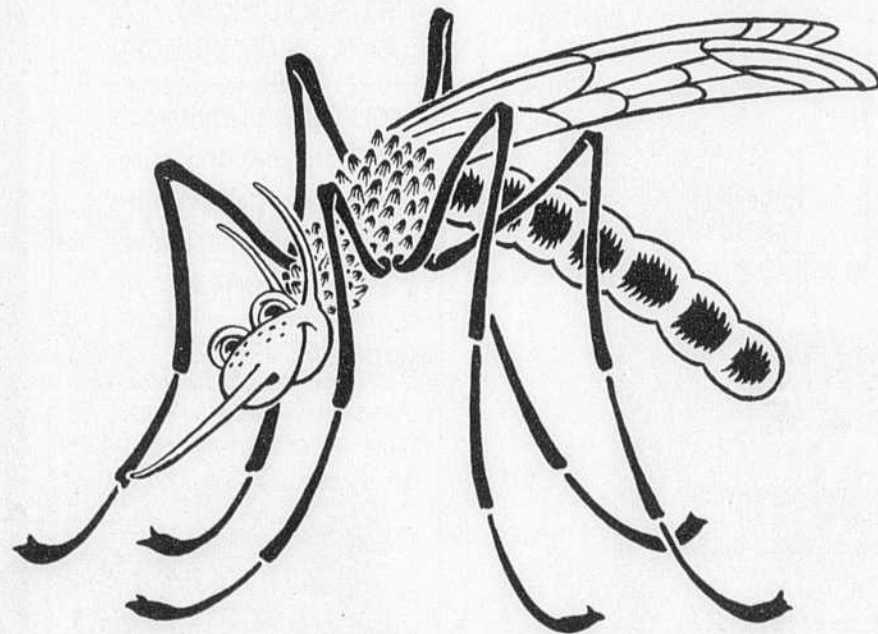
POUR LES JEUNES DE 9 À 16 ANS

- MINÉRALOGIE • ASTRONOMIE
- BOTANIQUE • ENTOMOLOGIE
- ZOOLOGIE • HORTICULTURE
- ASTRONAUTIQUE

SÉJOUR D'UNE SEMAINE OU PLUS
2 juillet au 19 août 1995

Demandez le feuillet publicitaire:

75, chemin de Barkmere, Arundel (Québec) J0T 1A0
Tél.: (819) 687-9611
"le soir"


Dans l'espace...
il n'y a pas de maringouins!

Une autre des grandes découvertes que fera votre astronaute en herbe à Camp spatial Canada cet été!

Au Camp spatial, à Laval, cet été, vos jeunes de 9 à 14 ans feront des découvertes qu'ils n'oublieront jamais. Avec la formule *Camp Spatial*, d'une durée de 6 jours et 5 nuitées, commençant le dimanche à 15h et finissant le vendredi suivant à 11h, ils participent à une mission spatiale, ils essaient des simulateurs conçus par la NASA, ils se familiarisent avec les lois qui régissent l'espace, ils s'initient à la construction et au tir de fusées et ils participent à une foule d'ateliers de sciences! Ouf! Presqu'un entraînement d'astronaute! En tout, 22 activités différentes et 50 heures de formation! Bien nourris, confortablement logés et encadrés par des animateurs spécialement formés et passionnés des choses de l'espace, vos jeunes seront emballés par ce stage qui se déroulera dans un environnement très sécuritaire. Une expérience unique qui, d'après les résultats d'une enquête auprès de stagiaires, influence significativement la poursuite des études en sciences et en mathématiques dans 90% des cas.

Et il y a aussi des stages de fins de semaines pour les 9 à 16 ans, commençant le vendredi à 14h et se terminant le dimanche à 12h. Un peu plus court cette session, mais on y trouve quand même le temps d'expérimenter des simulateurs, on participe à des ateliers, on construit des fusées, on répare un satellite grâce à une réplique du fameux Canadarm... bref, on est en orbite, l'espace d'un week-end!

ACCREDITÉ
ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC

Les stages sont ouverts aux garçons et aux filles. Les sessions se donnent en français et en anglais, séparément.

Le prochain camp débute le 25 juin 1995 et le dernier se termine le 25 août.

Demandez notre brochure et inscrivez votre enfant sans tarder: il est peut-être à l'aube d'une brillante carrière scientifique.

Cet été, mettez-leur les étoiles en tête!

1 800 565-CAMP



CAMP SPATIAL CANADA

Situé à Laval, le Camp spatial, logé dans le complexe du Cosmodôme, est à moins de trente minutes du Centre-ville de Montréal et des aéroports de Dorval et de Mirabel par les principaux axes routiers. Camp spatial Canada est la seule franchise de la U.S. Space Camp Foundation au Canada et dans tout le nord-est des États-Unis.

• CAMPS D'ÉTÉ •

Des camps spécialisés

Pour ceux qui n'ont jamais assez d'art dramatique, de musique, de sciences, etc.

ANDRÉ DUCHESNE
COLLABORATION SPÉCIALE

Vos petits monstres n'ont pas assez peiné sur leurs travaux scolaires durant les derniers mois? Ils en redemandent? Ils n'en peuvent plus des vacances dès le début de juillet? Ils s'endorment le soir en serrant très fort leur sac d'école dans leurs bras ou feuilletent en rêvant leurs livres de géographie sous le lit?

Pas de panique!

Il existe plusieurs camps de vacances qui offrent à cette savante clientèle toutes sortes d'activités d'apprentissage entrecoupées de loisirs sportifs et culturels. Cette formule éprouvée a toutes les chances de combler leurs attentes et de leur permettre de survivre jusqu'à la rentrée. Voici quelques exemples.

A Saint-Théodore-d'Acton en Montérégie, le camp Masqu'Arcad (514-546-7076) s'adresse tout particulièrement aux amateurs des arts dramatiques qui adorent s'exprimer et faire travailler leur imagination tout en ne dédaignant pas faire une «saucette» de temps en temps.

«Nous privilégions la créativité à partir d'une activité appelée «Le Jeu masqué», explique la directrice Marie Villeneuve Laviguer. A leur arrivée, les jeunes sont invités à fabriquer un masque en fonction d'un personnage qu'ils incarneront tout au long de leur séjour.

A travers ce personnage, ils s'initieront à plusieurs facettes des arts dramatiques: expression, jeu scénique, représentation théâtrale à la fin du séjour, etc. Les journées sont complétées avec des baignades, des sessions de peinture géantes, des jeux collectifs, des soirées de chansons, des feux de camp, etc.

Les jeunes rapportent à la maison le masque qu'ils ont créé. Cet été, ceux qui ont déjà fréquenté ce camp pourront participer à la création



Plusieurs camps, comme les Clubs vacances 100 watts par exemple, offrent toutes sortes d'activités d'apprentissage entrecoupées de loisirs sportifs et culturels.

d'une comédie musicale. On offre aussi des ateliers et des fins de semaine pour les familles.

Si la musique adoucit les mœurs, son accoutumance croît avec l'usage, particulièrement chez les jeunes qui aiment bien souffler dans leur trombone, gratter la guitare ou faire gémir (ça dépend du point de vue) le violon douze mois par année. Des ados qui fréquentent une école avec spécialisation en musique durant

l'année scolaire se retrouvent souvent ensemble l'été dans les camps musicaux.

Au camp musical Accord parfait à Saint-Léonard près de Québec (418-624-1636), on accueille autant des initiés que des jeunes sans expérience. On y enseigne presque tous les instruments à des groupes de 7-11 ans, 8-12 et 12-17 ans. Comme l'enseignement est personnalisé (environ une demi-heure par jour par élève), on peut accueillir des jeunes qui savent à peine par quel bout prendre leur instrument.

Une gamme complète d'activités sportives et culturelles s'ajoute aux périodes de travail. Le camp est situé en bordure du lac Simon. Un volet danse est proposé pour la première fois cet été.

Pour bien cimenter l'esprit de groupe, chaque séjour compte des sessions quotidiennes de chant choral. La présentation des œuvres chantées constitue d'ailleurs la pièce de résistance du concert de fin de séjour. Y participent les vacanciers mais aussi les professeurs, les membres du personnel et de la direction.

Vos enfants s'intéressent plutôt à l'équitation? Des camps tels Le Ranch Massawippi de Granby (514-777-4511) se chargent de transformer vos muchachos et muchachas en rancheros et ranchéras. Equitation (selle classique), entretien des animaux de ferme, hébertisme, tir à l'arc, sciences naturelles, promenades en charrette, concours hippique et autres activités leur sont offerts.

Enfin, on retrouve dans le répertoire de l'Association des camps du Québec des lieux présentant des séjours spécialisés en sciences naturelles, en écologie, en initiation au milieu marin ou à la ferme, en informatique et bien sûr, en anglais.

Les prix varient grandement selon la durée du séjour, l'âge et la période. Ils oscillent en général entre 250 \$ pour une semaine et 825 \$ pour deux semaines.

Pour les personnes handicapées physiques ou intellectuelles

ANDRÉ DUCHESNE
COLLABORATION SPÉCIALE

Qu'on se déplace sur ses deux pattes ou sur quatre roues, qu'on soit un petit Einstein de demain ou une étoile méconnue, les camps de vacances sont comme le soleil d'été: ils brillent pour tout le monde.

Il existe donc plusieurs camps qui offrent des programmes s'adressant aux personnes handicapées physiques ou intellectuelles. Les jeunes — et aussi les adultes dans certains cas — y trouveront une gamme complète d'activités tout en se sentant valorisés et en sécurité grâce à l'appui et à la formation du personnel cadre.

Ici comme dans tous les autres camps, on propose des activités physiques de toutes sortes telles la baignade, le canot, la pêche, le tir à l'arc, la voile, le vélo, les sports de raquette et autant d'activités culturelles qu'éducatives.

Ainsi, à la base de plein air Perce-Neige située à Saint-Michel-de-Wentworth dans les Laurentides (514-226-3336), on accueille des personnes handicapées physiques et intellectuelles. Activités aquatiques, pétanque, jeux de fléchette, hébertisme sont quelques-uns des nombreux éléments inscrits au programme.

Chaque activité est adaptée au groupe à qui elle s'adresse. «Dans une journée d'hébertisme pour personnes handicapées intellectuelles, le discours de l'éducateur contient moins de mots et plus de manipulations, expose la directrice Isabelle Provost. Ainsi, pour parler de la gomme d'épinette, on invite les gens à toucher au lieu de donner de longues explications.»

A noter que ce camp accueille des groupes d'enfants, d'adultes et de personnes âgées.

Certains camps s'adressent à des personnes souffrant d'un handicap ou d'une maladie en particulier. C'est le cas du camp Carowanis à Sainte-Agathe-des-Monts dans les Laurentides (731-9683) destiné aux jeunes ayant des problèmes de diabète. Plusieurs éducateurs sont d'anciens campeurs qui souffrent eux-mêmes de cette maladie et sont donc capables d'en discuter ouvertement avec la marmaille.

On remarque que dans ces types de camps, les éducateurs sont choisis en fonction de leurs connaissances et aptitudes par rapport à une maladie, un handicap, etc.

Ainsi, le camp Villa Notre-Dame-de-Fatima à Vaudreuil en Montérégie (514-455-3838) s'adresse à une clientèle de jeunes sourds, avec ou sans handicap associé. Les éducateurs sont des étudiants dans le domaine social et de la santé: orthophoniste, audiologiste, psychologue, éducateur spécialisé, etc.

Du même coup, on favorise l'embauche de personnes sourdes ou capables de communiquer par le langage des signes ou la lecture labiale. Le ratio d'éducateurs varie de 1/1 à 1/5 personnes.

Situé au pied du lac des Deux-Montagnes, le camp offre la baignade, la bicyclette, le tir à l'arc, les arts plastiques, le théâtre, etc. dans sa liste d'activités. En plus on y organise de courts séjours de canot-camping dans les Laurentides. Ces voyages sont précédés de quelques journées d'initiation qui se tiennent au camp.

Les enfants ayant des difficultés d'apprentissage ne sont pas en reste puisque le camp Gym-eau de Laval (514-664-4316) leur est destiné. La clientèle est composée de jeunes hyperactifs, ayant des troubles de concentration, de comportement, de trisomie.

«Ici, tous les enfants sont des super-champions. Toute notre philosophie se base sur la valorisation de l'effort en tant que réussite au lieu de la compétition», explique la directrice Francine Larivière.

Le programme comprend des activités thématiques, aquatiques, du bricolage, des jeux et des sorties ainsi qu'une heure d'activités quotidiennes conçues par une ergothérapeute. Le personnel est formé de gens spécialisés en ergothérapie, en adaptation scolaire, en éducation, etc. Tous se rencontrent quotidiennement afin de faire un bilan de la journée et corriger le tir, au besoin.

En tout, il existe 29 camps membres de l'ACQ qui offrent des programmes pour personnes handicapées physiques ou intellectuelles ou d'intégration pour personnes handicapées. On remarque que plusieurs proposent des séjours plus courts (quelques jours, une semaine) que la moyenne. Les prix oscillent généralement entre 125 \$ pour un séjour d'une semaine à 650 \$ pour un séjour de trois semaines. Plusieurs camps établissent le prix du séjour selon le revenu familial.

CAMP WABIKON
Depuis 1944

Camp de résidence mixte. De 6 à 17 ans. Séjours de 1 jusqu'à 8 semaines.

Situé sur l'île magnifique de Temagami.

Cabanes, douches, et service de blanchissage.

Superbe plage de sable sécuritaire au bord d'un lac à l'eau tellement pure qu'elle est presque potable!

Aventures en canot d'une durée de 1 jusqu'à 15 jours pour explorer le grand air parmi 1600 îles.

Programme de «CIT» (pour devenir moniteur) d'une durée de 6 semaines. (16/17 ans).

Service d'autobus de Québec, de Montréal et d'Ottawa.

Sports aquatiques et d'équipe, le tennis, le tir à l'arc, le kayak, la confection des pagailles, le théâtre, les cours d'écologie, l'apprentissage de l'anglais, les cours de la Croix Rouge et de la Société Royale de Sauvetage, l'hébertisme et la pêche.

Renseignements: (416) 483-3172

CAMP WABIKON
48 Delhi Avenue, Toronto, MSM 3B7
Ontario

La Perdrière
Saint-Donat
Été 1995

ACTIVITÉS :

- Équitation
- Escalade
- Expédition
- Voile
- Canoé
- Ski nautique
- Planche à voile
- Tir à l'arc
- Vélo de montagne
- etc....

aussi STAGE DE FORMATION
Accrédité par l'Association des camps du Québec

Tél.: (819) 424-3052
Fax: (819) 424-2562

Camp musical de Lanaudière
C.P. 44, Joliette J6E 3Z3

FERNAND LINDSAY, C.S.V.
DIRECTEUR MUSICAL

Musique instrumentale
Chorale et orchestre
Musique de chambre
Auditions musicales dirigées

Pour filles et garçons 9 à 17 ans
1ère session: 25 juin au 8 juillet 95
2ième session: 9 juillet au 22 juillet 95
3ième session: 23 juillet au 5 août 1995
4ième session: 6 août au 19 août 1995

ENDROIT: LAC PRISCAULT,
SAINT-CÔME
INFORMATION: (514) 755-2496
13H00 À 17H00

APPRENDRE L'ANGLAIS OU L'ESPAGNOL
ÉTÉ 1995
JEUNES 12 - 17 ANS

LOWESTOFT, ANGLETERRE, SAN JOSE, COSTA RICA

Incluant:

- Transport aérien A/R
- Cours 4 semaines
- Hébergement famille
- Tous les repas inclus
- Activités sportives
- Programme de visites

Pour **LOWESTOFT:**
à partir de 3216 \$
Pour **SAN JOSE:**
à partir de 2863 \$

Renseignements:
Jean-Guy Brisebois
VOYAGES L'AVENIR:
(514) 341-4515
ou par fax au
(514) 342-3625

PERMIS DU QUÉBEC

CAMP D'ÉTÉ 1995

VIVRE LA GRANDE
AVENTURE
AU COLLÈGE D'ALFRED

Venez nous rencontrer ...

28 février 1995, 19h
École secondaire Catholique Laval
2323, Daniel Johnson
Chomedey, Laval

7 mars 1995, 19h
École Gérard Filion
1330 O., Curé Poirier
Longueuil

Pour informations:
(613) 679-2426

The Horse People Inc.

Respect de la tradition

Ce camp de randonnée équestre croit aux traditions. Les valeurs traditionnelles de l'amitié, de l'esprit sportif, de l'égalité et du plaisir; les méthodes d'enseignements traditionnelles avec des classes structurées assurées par des instructeurs nationaux certifiés et un ratio instructeur/campeurs de 1/3. Nous offrons le meilleur de la tradition. Une belle expérience de camp au Canada offerte aux marchés nationaux et internationaux. Cet été, soyez des nôtres pour des vacances inoubliables! Brochure & vidéo disponibles sur demande

Wendover, Ontario K0A 3K0
Fax (613) 673-4787 - Tél. (613) 673-5905

Accrédité de
OCA, CCA, ACA

SÉJOUR EN EUROPE (15 - 20 ANS)
Circuit touristique

Angleterre - France
29 jours - juillet 1995

incluant: avion A/R, tous les repas, hébergement, camping, assurance complète, activités et le tunnel sous la manche

3 8 9 5 \$

Renseignements:
(514) 844 2831 ou 1 800 361 5080
Voyages Université

Permis du Québec

• DÉCOUVERTES •

L'aventure de la science
chaque mercredi.

LE DEVOIR

Anglais langue seconde

Programme d'immersion - Été 1995
pour garçons et filles de 14 à 17 ans

- Magnifique campus au coeur de l'Estrie
- Résidences modernes
- Cours, activités, et excursions en anglais
- Programme établi depuis 16 ans
- Sessions axées sur le développement de la communication orale

Sessions de trois semaines
Du 25 juin au 15 juillet
Du 16 juillet au 5 août

Champlain Regional College

Lennoxville (Québec) J1M 2A1

Tél: (819) 564-3684
Sans frais: 1-(800) 561-8321
Télécopieur: (819) 564-5171

Aussi disponible
Programme pour adultes
Sessions de 6 jours

33e SAISON

CAMP TRAILFINDER

Dans les magnifiques montagnes d'Haliburton pour garçons et filles de 8 à 17 ans.

Activités

- planche à voile
- canot
- ski nautique
- voile
- escalade
- excursion
- natation
- tir à l'arc
- art et artisanat
- vélo de montagne
- kayak
- équitation
- (selle anglaise)
- cours d'anglais
- tir à la corde

Un séjour de plein air en immersion anglaise!

a/s Paul Rushton
Directeur
C.P. 250
Dorset, Ontario P0A 1E0
(705) 766-2405

Un séjour de plaisir!

Au service des Québécois (es) depuis plus de 30 ans.

CAMP MUSICAL Accord Parfait inc.

De superbes vacances en musique
«Depuis 31 ans»

4 SESSIONS DISTINCTES

- 25 juin au 8 juillet 1995 8 à 12 ans
- 9 juillet au 15 juillet 1995 7 à 11 ans
- 16 juillet au 29 juillet 1995 8 à 12 ans
- 30 juillet au 19 août 1995 12 à 17 ans

ACTIVITÉS
COURS D'INSTRUMENTS, CHANT CHORAL, MUSIQUE D'ENSEMBLE, HARMONIE, DANSE ET CHOIX MULTIPLE D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

Nouveauté cette année! «Volet danse» (demandez notre dépliant)

Pour information:

CAMP MUSICAL ACCORD PARFAIT INC.
Case postale 47029, Sillery, Québec
Tél.: (418) 624-1636

• CAMPS D'ÉTÉ •

Les tout-petits au camp

De nombreux établissements offrent aux petits, souvent dès quatre ans, un encadrement sur mesure

MARIE-ANGE TEYSSIER
ET FRANÇOIS SÉGUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

Cette année, c'est décidé! Nos enfants auront de vraies vacances! En tant que parents travaillant à la maison, il nous est difficile de prévoir à l'avance la date de nos vacances. Et nous en avons assez d'expliquer à Caroline et Emilie, âgées respectivement de quatre et cinq ans, que papa et maman doivent encore repousser le jour du départ parce qu'ils ont trop de travail... C'est pourquoi un camp d'été sera pour elles une solution toute trouvée. Du grand air,

des activités bien encadrées — baignade, tour de poney, guimauves grillées — et une ribambelle de petits amis de leur âge: voilà ce qu'il leur faut.

Mais vont-elles aimer leur séjour? C'est encore bien jeune pour s'exiler loin de ses parents. Et pour tout avouer, en bons parents inquiets, nous étions de prime abord un peu réticents à l'idée de placer nos deux poulettes en colonie. Mais en consultant le Répertoire des camps de vacances, nous avons constaté que de nombreux établissements accueillent les tout-petits, souvent dès quatre ans, et offrent un encadrement sur mesure. On y lit que le ratio est d'un moniteur pour cinq enfants, pour les cinq ans et moins, et d'un pour six pour les six à huit ans. C'est encore mieux qu'à la garderie! Et toutes proportions gardées, un camp de vacances est bien plus abordable que la location d'un chalet ou un séjour en famille à l'hôtel. Les repas sont compris et question «d'économie nerveuse», nos petits anges s'épargneront les inévitables «fais pas ci, fais pas ça» qui sont leur lot dans les lieux de villégiature pour adultes.

Nous avons donc téléphoné. Chaque responsable s'est montré extrêmement accueillant et d'une patience exemplaire, car des questions nous en avions à profusion! Avant tout, la sécurité et la qualité de l'encadrement. Tous les moniteurs disposent d'une formation d'au



Les petits apprécient tout autant que leurs aînés un séjour au camp de vacances.

moins une semaine en matière d'animation et de sécurité. Au centre Val-Estrie (Waterville), ce sont en général des étudiants en psycho-éducation qui, en plus de leur formation obligatoire, ont suivi un cours de secourisme de la Croix-Rouge. Il en va de même au camp Bruchési (Saint-Hippolyte), à la colonie Ste-Jeanne-d'Arc (Contre-cœur) et au camp Mère Clarac (Saint-Donat).

Tous ces établissements ont une infirmière sur place ou un préposé aux premiers soins qui veille, bien sûr, à panser les petits bobos, mais aussi à administrer les médicaments prescrits à certains enfants. En outre, les camps disposent souvent d'une entente particulière avec un médecin ou une clinique. Au centre Val-Estrie, l'hôpital le plus proche est à 15 minutes et, à la ferme d'André, il n'est qu'à 5 km. Lors des baignades, un ou deux sauveteurs surveillent les ébats des enfants.

Partout où Emilie et Caroline iront, des repas copieux, équilibrés et vérifiés par une diététicienne les attendent, car le grand air, ça creuse... On sert aussi des collations pour refaire le plein d'énergie. Tous les camps respectent les habitudes alimentaires particulières, tel le végétarisme, et se montrent très vigilants face aux allergies dont souffrent certains enfants.

Mais la grande inquiétude des parents demeure le dodo. Tout se déroule dans des dortoirs bien aménagés ou des chambres, comme au centre Val-Estrie, sous la surveillance de deux ou trois moniteurs. Les enfants peuvent amener un objet transitionnel (toutou, couverture), mais toute la literie est fournie. Au camp Notre-Dame des Petits (Sainte-Julienne), même la tenue vestimentaire est offerte, ce qui a l'avantage de réduire les inégalités. La responsable nous a fait remarquer qu'il peut être

préférable de laisser libre cours à d'éventuelles petites crises, souvent passagères, à l'heure du coucher, afin que l'enfant reste sur un souvenir positif plutôt que sur un sentiment d'échec. Les tout-petits acceptent apparemment mieux que les grands de passer la nuit en colonie.

On nous a d'ailleurs assuré aux camps Mère Clarac et Bruchési de nous rembourser les frais d'un séjour écourté. Pour les parents qui souhaitent adopter une approche plus graduelle, le centre Val-Estrie propose des camps de sensibilisation d'un ou deux jours pour les tout-petits. La plupart des séjours vont de 6 à 13 jours, mais, à la colonie Sainte-Jeanne-d'Arc, la durée est de 16 jours et peut atteindre jusqu'à un mois au camp Mère Clarac.

Quant aux activités, en plus des baignades, excursions, jeux d'équipe, chants, tours de chaloque, pique-niques, bricolages, hébertisme... Caroline, qui adore les animaux, sera ravie de visiter la Ferme d'André ou la ménagerie du camp Mère Clarac tandis qu'Emilie, l'acrobate, pourra s'initier aux techniques du cirque au centre Val-Estrie ou à la gymnastique au camp Notre-Dame des Petits. Elles pourront participer, à leur rythme, à toutes les activités qui leur plaisent, sans qu'on les pousse, et dans un but unique: s'amuser.

Question prix, il en coûte de 230 \$ à 250 \$ pour six jours et de 400 \$ à 600 \$ pour 12 ou 13 jours, taxes et frais d'inscription compris. Cependant, à la colonie Sainte-Jeanne-d'Arc, réservée aux filles, la tarification est établie en fonction du revenu familial et le camp Mère Clarac offre un tarif spécial aux familles monoparentales. Parfois, comme au centre Val-Estrie et au camp Bruchési, le deuxième enfant bénéficie d'un rabais de 10 à 30 %, selon la durée du séjour.

Avant de prendre une décision définitive, rien ne vaut une visite des lieux. Au camp Notre-Dame des Petits, on prend soin d'accueillir une famille à la fois afin d'avoir tout le loisir de répondre aux questions. Plusieurs établissements tiennent aussi des journées portes ouvertes et offrent des présentations vidéo.

Camp Bruchési: (800) 363-3056; camp Mère M. L. Clarac: (514) 322-6912; camp Notre-Dame des Petits: (514) 276-2072; centre Val-Estrie: (800) 667-3923; colonie Sainte-Jeanne-d'Arc: (800) 363-0098; La ferme d'André: (514) 829-2940.

Camp d'été en arts plastiques!

Pour les 6 à 12 ans - Programme d'arts plastiques et de théâtre



Matinées consacrées à la peinture, au dessin, au façonnage de l'argile et à la gravure avec des professeurs qualifiés dans un environnement bilingue. Rencontre chaque après-midi avec un(e) spécialiste en arts dramatiques, création de petites pièces de théâtre, et sorties au parc et à la piscine. Sessions d'une semaine, petits groupes Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30. Du 26 juin au 18 août 1995.

Aussi Relâche scolaire d'hiver en arts plastiques (6 à 12 ans) 6 au 10 mars, et 20 au 24 mars 1995

Dépliant disponible et inscription dès maintenant par téléphone

(514)488-9558

350 Victoria avenue

(Vendôme metro)

CENTRE DES ARTS VISUELS VISUAL ARTS CENTRE

MATCHPOINT : GRAY ROCKS

CAMP DE TENNIS JUNIOR INTERNATIONAL



Académie de tennis par excellence, MATCHPOINT: GRAY ROCKS offre un climat favorisant l'apprentissage de votre enfant au tennis. Nous utilisons les techniques les plus récentes accompagnées d'un programme d'activités hors-court qui complète leur entraînement. Gray Rocks, centre de villégiature niché dans les Laurentides, est le lieu de rencontre cet été.

- Sessions de 2 ou 4 semaines
- Instructeurs certifiés par Tennis Canada et U.S.P.T.R.
- Complexe de 22 courts de tennis à surface «HarTru»
- Programme d'activités hors-court
- Hébergement

GRAY ROCKS

L'AUTENTIQUE. L'ORIGINAL

525, Chemin Principal, Mont-Tremblant (Québec) J0T 2H0

Contactez Ripley Amell — 1-800-567-6767 ou (819) 425-2771

CAMP DE JOUR CHAMPIONS

GARÇONS ET FILLES 3-14 ANIMATION EN ANGLAIS, ANIMATEURS BILINGUES

Science, sports, beaux-arts, hockey, gymnastique, natation, nature

Terrain spacieux du Collège Notre-Dame près du Mont-Royal, Outremont.

739-3721 • 739-3423



La ferme du Collège Macdonald

Visites éducatives

Du 8 mai au 18 août 1995

lundi au vendredi de 9 à 17 heures

Visite d'une durée de 75 minutes

(peut varier selon l'âge du groupe)

3,00 par personne

(gratuit pour accompagnateurs)

Dépôt non-remboursable de 25% requis

Réservation requise

(514) 398-7701

Les petits groupes (familles, individus, etc.) peuvent visiter entre 14 et 17 heures, sept jours par semaine, incluant les jours fériés. Veuillez noter que ces visites libres sont gratuites mais il n'y a pas de guide.

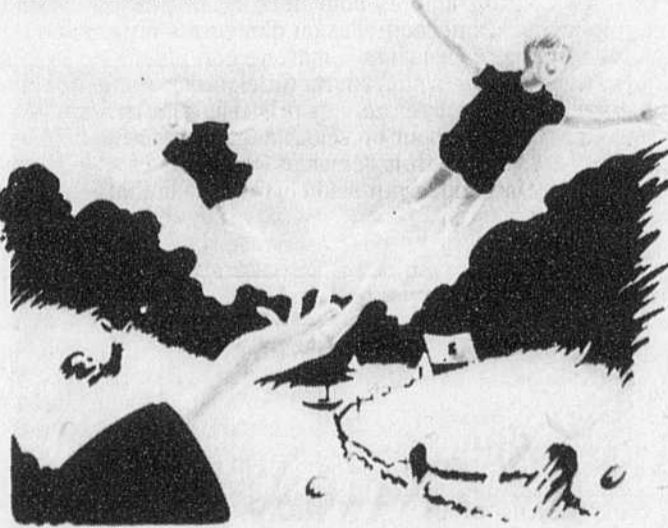
Adresse de la ferme:

C.P. 206, 21,111 Bord du Lac

Ste-Anne-de-Bellevue, Québec H9X 3V9

(nous sommes situés entre la route 40 et la route 20)

LE CAMP MÈRE...



LE CAMP MÈRE CLARAC

St-Donat

Sous la direction des Soeurs de Charité de Sainte-Marie, le camp Mère Clarac offre la même qualité d'éducation qui a fait la réputation de l'école privée Marie Clarac. Chez nous, vos enfants seront vraiment en sécurité: une attention dévouée et individuelle, une surveillance constante et tout notre amour accompagnent vos enfants tout au long de leur séjour.

Oui, le camp Mère Clarac, c'est vraiment le camp... mère!

Notre encadrement et nos nombreuses activités contribuent à mettre l'enfant en contact avec ses pairs et avec la nature, source de beauté et de grandeur. Il prendra ainsi conscience de ses valeurs et de son Créateur.

Oui le camp Mère Clarac, c'est vraiment le camp... mère!

FILLES 4-18 ANS GARÇONS 4-12 ANS

(514) 322-6912

POUR DES VACANCES QUI VONT PLUS LOIN

1. Enfin un camp uniquement pour les ADOS
2. Partez à l'aventure en cyclo-tourisme à la découverte de l'Ontario, du Québec ou des Maritimes
3. Apprenez et pratiquez L'ANGLAIS sur les circuits hors Québec

VIENS ROULER AVEC NOUS



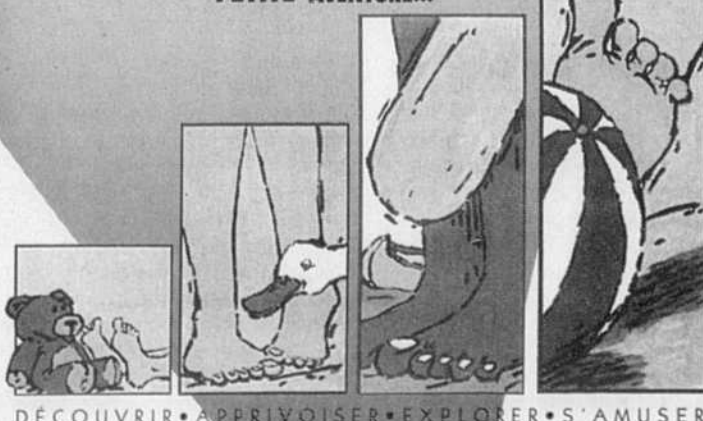
La Compagnie des Nomades

VOYAGES DE CYCLO-TOURISME POUR ADOS DE 13 À 17 ANS

Demandez votre dépliant au (819) 986-8683 ou par la poste a/s François Oigny, 870 ch Linda, Masson (R.Q.), J8M 1X5

DE LA TOUTE PETITE AVENTURE...

Camp d'été pour les 4 à 12 ans



DÉCOUVRIR • APPRIVOISER • EXPLORER • S'AMUSER

GRANDES DÉCOUVERTES!

Séjours variés:
• 2 jours: Mini-camps de sensibilisation et d'activités récréatives
• 5 et 7 jours: de l'initiation aux grandes découvertes
• 12 jours: camp pour les aventuriers
• 14 jours: camps Rézo
Un séjour dans 2 camps différents

Membre du Rézo Vacances enfants 1-800-667-3923 (819) 837-2426



VAL-ESTRIE

C'est tout pensé!

10 \$ DE RABAI POUR UNE 2^e INSCRIPTION

É D I T O R I A L

Escapade au Canada

Sylviane Tramier

Avec toutes les précautions oratoires d'usage, mais sans ambiguïté, le président américain Bill Clinton a exprimé sa préférence pour le maintien du Québec au sein du Canada. Le contraire eût étonné. La position américaine sur cette question n'a pas varié depuis près de 20 ans et se résume à la formule rituelle et officielle en deux volets que le département d'État a mise au point et répète à l'envi: «Les États-Unis ont d'excellentes relations avec un Canada fort et uni. Naturellement, c'est aux Canadiens de décider de l'avenir politique du Canada.»

A la grande satisfaction du gouvernement canadien cependant, le président Clinton, sans s'écarter de la politique bien établie, a éloquentement brodé sur le premier volet de la formule, louant le «modèle» canadien où, «dans un monde assombri par des conflits ethniques qui déchirent des nations, (...) des peuples de cultures différentes peuvent vivre et travailler ensemble dans la paix, la prospérité et le respect.»

Le «Vive le Canada» du président américain, lancé en français lors du dîner de gala au Musée canadien des civilisations à Hull — au Québec donc —, n'était certainement pas innocent non plus, et voulait de toute évidence renforcer le message de soutien oblique, mais néanmoins net, au fédéralisme canadien. Il était d'autant plus facile, et même naturel, pour le président américain de vanter les mérites du Canada, qu'un certain nombre de réalisations canadiennes qu'il a mentionnées dans son discours à la Chambre des communes ont un air de parenté avec les politiques que lui-même préconise chez lui, avec plus ou moins de bonheur: la limitation et le contrôle de la vente d'armes à feu, ou l'assurance-maladie par exemple, qui était au centre de la réforme du système de santé américain que le président Clinton a tenté sans succès de faire adopter par le Congrès l'année dernière.

Le président américain a rendu un hommage appuyé au rôle des Canadiens au sein des forces de maintien de la paix des Nations unies. Il a relevé la

présence de 2000 Casques bleus canadiens en ex-Yougoslavie, ce qui peut paraître pour le moins ironique quand on sait que les États-Unis ont refusé de fournir des troupes pour les missions de l'ONU en Croatie et en Bosnie. Mais les remarques du président ne pouvaient manquer de faire écho au débat au Sénat américain sur le projet de loi visant à limiter l'autonomie de la Maison-Blanche sur les questions de politique étrangère et de réduire le montant de la contribution américaine aux Nations unies. Ses paroles étaient aussi destinées aux sénateurs américains amenés à se prononcer sur ce projet de loi républicain qui menace de gêner son action internationale.

Dans ce contexte de grandes difficultés que le président rencontre chez lui, ses louanges du Canada avaient un fort accent de sincérité: Bill Clinton donnait même l'impression d'être venu prendre un bol d'air frais, loin des soucis quotidiens, dans un pays voisin qui pratiquerait une certaine forme de «clintonisme» sans le savoir. Le président américain, qui n'a pas su imposer le programme démocrate centriste grâce auquel il a été élu (et qui a peu de chances à présent de réussir à l'imposer à un Congrès républicain au cours des deux dernières années de son mandat), paraissait donc parfaitement dans son élément. Il n'aura même pas eu droit aux manifestations plus ou moins fournies qui accueillent d'ordinaire le chef de l'exécutif américain lorsqu'il met le pied sur le sol canadien! Ces deux jours loin de Washington ont dû paraître finalement une douce escapade au président américain.

Un soutien oblique au fédéralisme

Un choc de politiques

Lise Bissonnette

Les revendications de certains leaders des communautés culturelles québécoises devant les commissions consultatives sur la souveraineté, l'étonnement devant les propos du vice-premier ministre, M. Bernard Landry, qui refuse de «subventionner la différence» et d'inscrire dans une future Constitution le principe du multiculturalisme, sont une leçon pour la collectivité.

Il y a maintenant cinq ans que le Québec s'est doté d'une politique d'immigration dont les grands principes faisaient largement consensus à l'Assemblée nationale. M. Bernard Landry ne dit aujourd'hui rien d'autre que ce que disait l'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration, publié en 1990 par le gouvernement libéral de l'époque et sa ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Monique Gagnon-Tremblay. Et pourtant, rares sont ceux, parmi les leaders des groupes auxquels cet énoncé s'adresse, qui semblent l'avoir compris, et encore plus rares sont ceux qui l'ont accepté.

Ils semblent, encore et toujours, préférer la politique fédérale du multiculturalisme qui en est une d'exaltation de la différence. Elle va si loin que la ministre canadienne du Multiculturalisme, Mme Sheila Finestone, déclarait récemment que le Canada n'a tout simplement pas et ne doit pas avoir de «culture nationale». La politique québécoise, tout en prenant acte des différences culturelles, en est au contraire une d'intégration et de convergence autour d'un tronc commun: une sorte de «contrat moral», disait-on en 1990, par lequel la société d'accueil offre son soutien contre un engagement au respect de ses valeurs, parmi lesquelles on compte

bien sûr la langue officielle qu'est le français.

En pratique le Québec «subventionne la différence» lui aussi, notamment par les programmes d'enseignement des langues d'origine. Mais les fonds publics vont surtout à des activités qui cherchent à rapprocher les cultures plutôt qu'à les perpétuer quasiment intactes. Le Québec investit dans des Centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI), dans les nombreuses chaires d'études ethniques qui apparaissent dans les universités, dans des activités «interculturelles» de toutes sortes. L'Assemblée nationale a également adopté une Déclaration sur les relations interethniques et interraciales qui met l'accent sur la pleine participation à la société d'accueil.

Mais jusqu'à nouvel ordre, la proposition québécoise n'a pas réussi à pénétrer les communautés culturelles. On la confond souvent avec une politique d'assimilation plus ou moins bien déguisée. Et «l'ethnicisation» des rapports sociaux, que le multiculturalisme canadien a exacerbée en «subventionnant la différence», a fait son œuvre au Québec comme dans les autres provinces. Elle vient de s'exprimer devant les commissions consultatives, où des associations ethnoculturelles ont réclamé une reconnaissance constitutionnelle des diverses minorités autres que anglophone et autochtones. Le Québec n'a d'autre choix que de résister à ces suggestions, s'il tient à un modèle d'intégration encore largement théorique mais toujours souhaitable. Le Canada anglais entreprend actuellement, malgré les résistances officielles d'Ottawa, un débat déchirant sur la doctrine du multiculturalisme, devenue en soi facteur de tension et de division. Il faut apprendre des erreurs d'autrui.

L E T T R E S

Montréal français

Le visage français de Montréal s'efface de jour en jour. Se faire servir en français, c'est une véritable lutte. Travailler en français, oublier ça. Le bilinguisme est le seul préalable pour l'emploi. Il faut absolument savoir parler anglais pour laver la vaisselle ou pour travailler au lave-auto.

Et les déclarations de Pierre-É. Laporte, président du Conseil de la langue française, concernant «la discrimination à rebours» dont les Anglo-Québécois seraient victimes... Ce serait une bonne blague, sauf qu'il n'y a rien de drôle quand l'extinction du seul peuple francophone en Amérique du Nord devient certitude à cause du manque de courage de la part de ceux qui sont là pour protéger et pour promouvoir cette langue et cette culture.

J.L. Thévenot
Deux-Montagnes, 14 février 1995

Je ne participerai pas

Je ne participerai pas aux commissions régionales sur la souveraineté, parce que je ne suis pas un employé des syndicats, des organismes communautaires ou du gouvernement qui écrivent des mémoires, assisteront aux séances grâce à une partie de mes

cotisations, de mes dons et de mes impôts et refléteront leur vision, et non la mienne, de même que des conclusions qu'on connaît déjà. Je ne participerai pas aux commissions régionales parce que, pendant ce temps, je devrais travailler davantage, payer plus d'impôts pour, entre autres, fournir les 2 millions que coûtera cette opération, payer l'augmentation de mon hypothèque, assumer l'entretien de ma maison que je ne peux pas vendre en bas du prix de l'évaluation municipale, assumer l'augmentation de mes cotisations syndicales et cesser de voyager à cause de la faiblesse de notre dollar.

Pendant que nos députés et ministres sont dans le champ pour vendre la salade au lieu de gérer l'État, de créer des emplois, de comprimer les dépenses et de prendre des décisions impopulaires mais concrètes, je dois travailler de plus en plus pour vivre de moins en moins et les faire vivre à mes dépens. Ils sont au moins quelques millions qui, comme moi, n'auront ni le temps, ni l'argent, ni le pouvoir de se faire entendre parce que nous continuons à travailler pour tenir le fort. Pendant combien de temps réussirons-nous à faire vivre tous ces gens qui se gargariseront d'idéologie pendant que nous continuerons à payer pour des fermetures d'usines,

des mises à pied, la chute du dollar et les dettes de l'État? Fernand Séguin a écrit: «Quand nous avons un problème, on crée un comité, on fait une commission et on dit que c'est fait; nous vivons dans une société sous-développée.» Je commence à le croire.

Yves Lamontagne
Outremont, 8 février 1995

Bleu, blanc, rouge

En marge d'un morné trentième anniversaire de l'unifié canadien, versions encore un pleur au sujet de ce drapeau... Pourquoi ne pas ajouter un peu de bleu dans un coin de cet oripeau? Le débat avait déjà été ouvert, au début des années 60 et l'option rejetée, le bleu représentant l'élément de souche française, et le rouge l'élément de souche anglaise. Pourquoi l'année 1995 ne serait-elle pas l'année des révisions, puisque les Anglais de souche ne représentent plus qu'environ 10% de cette population, et les Français de souche environ 23%? Il me semble qu'il serait rafraîchissant, au moment où certains clament que «le Québec doit demeurer dans le Canada», de voir enfin flotter un peu de bleu-blanc-rouge dans le ciel de ce pays.

Louise Laurault
Sillery, 15 février 1995



La bonne question

Bon, voilà, c'est fait. J'ai présenté un mémoire à la Commission régionale. Je suis passé à RDI et on a rapporté mes propos dans les journaux. La gloire, quoi! Évidemment, il fallait que Lucien et Bill décident de se rencontrer à Ottawa cette journée-là (pourquoi diable n'ont-ils pas choisi une petite ville tranquille de l'ouest?). Cette malencontreuse décision de leur part m'a certainement privé d'une plus grande audience, mais que voulez-vous, c'est comme cela avec les politiciens. Il n'y en a que pour eux.

J'étais nerveux, très nerveux même, plus nerveux qu'au moment de ma «comparution» devant la Commission Bélanger-Campeau. Et doublement nerveux aussi. Il y avait dans la salle des gens que je vois tous les jours: le dépanneur, le gars de chez Canadian Tire, la femme de la pharmacie. Prenez le gars du Pneu canadien; ça doit être un fédéraliste acharné, me suis-je dit, venu vérifier ce qui va arriver à son pneu si on se retire de l'union canadienne. Je n'ai pas osé aller le saluer. Par contre, je n'ai pas pris de chance et je suis allé dire un mot à l'opérateur du téléscène de la station de ski. Imaginez un peu la situation si je mécontente ce type-là: il est bien capable de me laisser en plan au pylône 23 la prochaine fois qu'il me voit sur sa montagne.

Et puis, il y a la présidente. Cette femme (Mme Charpentier) dirige sa commission comme sœur Marie-Paule-des-Anges dirigeait notre troisième année: avec doigté, sourire et poigne. Un petit dérapage, et hups, elle fait couper le micro. Il faut dire qu'elle a des commissaires pas toujours commodes. Le petit Mario s'en est rendu compte l'autre jour alors qu'il est venu faire son tour, question de corriger certaines impressions qui commençaient à circuler sur son parti. Un mot de travers, une petite engueulade avec le député du Bloc, allez, plus de micro. Il n'est pas prêt de revenir, Mario.

Et ne pensez surtout pas que cette femme est du genre naïve et incapable de décoder les petites manœuvres politiques des uns et des autres. Ici, dans les Cantons, il ne se passe pas une journée sans qu'un groupe d'anglo-



DANIEL
L A T O U C H E

phones ne se présentent à la Commission pour dire qu'ils nous aiment à la folie et qu'ils sont bien au Québec. Encore un peu et ils arriveraient avec leur ceinture fléchée. C'est vrai qu'ils sont bien sympathiques et qu'il est facile de s'entendre avec eux. Sans leur présence, les Townships n'auraient pas la même allure. Cela dit, leur message est à peu près toujours le même: la transformation de l'ordre constitutionnel et l'accession à la souveraineté seraient une catastrophe et mettraient en jeu nos droits démocratiques les plus fondamentaux. Si vous nous donnez le choix, on préfère ne pas vivre dans un tel pays.

On a souvent tendance à ne pas croire les anglophones, surtout s'ils nous parlent en français et qu'ils le font de façon civilisée, en prononçant la tolérance et la compréhension mutuelle. C'est une grave erreur et notre présidente a été l'une des seules à tirer les conclusions qui s'imposaient de leurs multiples dépositions: «Vous faites partie de la majorité canadienne qui gouverne ce pays d'un océan à l'autre, leur a-t-elle dit. Je comprends que vous ne pouvez pas vous satisfaire d'un statut de minorité au Québec.»

Tout le monde s'est étonné de l'entendre prononcer de tels propos, surtout qu'on la dit de tendance fédéraliste. Comme si le fait d'être fédéraliste dispensait de constater des évidences!

Et tranquillement, avec des évidences de ce genre, l'idée fait son chemin de la nécessité pour le gouvernement de reprendre sa copie. Non pas qu'il s'agisse d'un mauvais travail. C'est clair de simplicité et cela va à l'essentiel. Mais on ne va quand même pas voter sur la création d'un nouveau pays sur la base de quelques para-

graphes et d'une page blanche qu'on aura remplie de quelques «considérant» romantiques. Ce qui m'étonne dans les sondages, ce n'est pas tant que 50% des francophones rejettent le projet gouvernemental, mais qu'il s'en trouve aussi 50% pour avoir à ce point confiance en Jacques, Lucien et les autres qu'ils soient prêts à leur signer un chèque en blanc. Qu'est donc devenue notre prudence proverbiale de Normands? Je me demande même si le contrat que le gouvernement nous offre passerait le test de la Loi de la protection des consommateurs.

L'idée du projet de loi était bonne puisqu'elle a permis aux Québécois de visualiser cette question de la souveraineté. Elle a aussi fait la preuve qu'il n'y avait rien de magique ni d'occulte dans le processus d'accession à la souveraineté. Il suffit pour y arriver d'une loi de l'Assemblée nationale, une loi qui sera éventuellement débattue et votée comme toutes les autres lois et que le lieutenant-gouverneur s'empressera de signer le moment venu. C'est donc au nom de la reine d'Angleterre que nous accèderons au statut de pays souverain. C'est d'ailleurs au nom de son arrière-arrière-grand-mère que nous sommes devenus un Dominion. Bref, la souveraineté, y a rien là. Trois petites lectures, une signature, un coup de fil (à sa Majesté) et on est en business. Mais pour faire quoi? Voilà bien la question, la seule vraie question, celle qui exige, sinon des réponses, du moins qu'on en discute pendant quelques semaines.

Ce sujet, l'outil que constituent les Commissions régionales pourrait s'avérer fort utile. Pour une fois que nous avons trouvé le bon moyen, pourquoi ne pas s'en servir? Il y a là les assises d'une éventuelle Assemblée constituante ou à tout le moins d'une Conférence nationale à qui on pourrait confier la mission de préciser les consensus et de baliser le processus. De l'ensemble des commissaires, il devrait bien s'en trouver une cinquantaine qui auront le goût et la disponibilité pour continuer leur travail dans une deuxième phase.

J'ai même une suggestion pour la présidence de cette phase deux. Vous savez qui?

À P R O P O S

...des nouvelles formes de travail

L'avènement et l'implication des femmes sur le marché du travail le modifient tranquillement et transforme son apparence.

De nouvelles avenues telles le travail à domicile, le travail autonome ou encore la création d'entreprises s'offrent aux femmes.

Ces dernières s'intéressent de plus en plus à ces formes de travail qui permettent une plus grande latitude entre les vies professionnelle et familiale et s'adaptent mieux aux particularités de la main-d'œuvre féminine, par exemple la présence de jeunes enfants à la maison.

Selon une étude de la FCEI publiée en mars 1994 et

basée sur un sondage (2900 entrepreneurs répondants), les entreprises domiciliaires sont plus susceptibles d'avoir des femmes comme propriétaires, d'être installées dans des régions rurales et d'être de fondation récente.

Les nouvelles technologies telles les micro-ordinateurs, télécopieurs et modems permettent aux travailleurs à domicile de prendre part au développement économique.

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Décembre 1994

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Une université malade

Éléments de diagnostic

MICHEL LEBEL

Département des sciences juridiques
Université du Québec à Montréal

Le ministre de l'Éducation Jean Garon.

PHOTO ARCHIVES

Le ministre de l'Éducation Jean Garon vient de lancer plusieurs pavés dans une mer universitaire généralement étale. D'aucuns ont tonné contre le ton apparemment démagogique, hargneux, duplicité du député de Lévis. Il est vrai que le ministre n'a pas le style feutré approprié à la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec, qu'il est brouillon, qu'il laisse entendre des choses et qu'on l'imagine plutôt comme «gérant» de foire agricole...

Mais, cela dit, il faut reconnaître, à l'instar du ministre, que l'université québécoise a de sérieux problèmes. Dans sa chronique d'éducation (*Le Devoir*, 24 janvier 1995), Normand Baillargeon écrivait: «Toute la vie universitaire est devenue bureaucratique, mesquine, de l'embauche des professeurs à l'enseignement en passant par la recherche et tout le reste...»

«L'université est devenue une grosse machine bureaucratique, alimentée à même les fonds publics, et qui renonce progressivement à tout ce qui a traditionnellement justifié son existence.»

Dans *Le Devoir* du 14 juin 1994, le professeur Marc Blais de l'UQAM, à la suite d'un rapport sur la qualité de vie au travail de ses collègues, écrivait: «Le drame de l'Université Concordia ne m'a pas surpris. Le climat universitaire est malsain, il peut devenir un déclencheur pour des individus à risque sur le plan pathologique...»

«Nous sommes en train de perdre de vue le rôle de l'universitaire qui consiste à partager ses connaissances avec l'étudiant et rendre service à la communauté.»

Mais quels sont à proprement dit ces problèmes des universités?

L'utilitarisme

La mentalité dominante chez les administrateurs d'université comme chez les étudiants est celle de l'entreprise qui doit répondre aux besoins changeants du consommateur. La transmission et le développement des connaissances, l'enrichissement culturel, la recherche de la vérité, tout cela peut être bon pour les discours officiels, mais ce qui compte, c'est la formation professionnelle, à court terme, rentable pour l'emploi. Ce que j'appelle la mentalité Wal-Mart ou du centre commercial. La réflexion critique, le débat, cela se fait, le cas échéant, en dehors de l'université.

Cette philosophie utilitariste, mercantile, économiciste, se reflète d'ailleurs dans les rapports annuels des universités. Sur papier glacé, avec belles photos à l'appui, bourrés de tableaux et de chiffres, ils ressemblent à s'y méprendre à ceux des grandes banques ou des sociétés d'assurance.

Sans oublier les intenses campagnes de publicité pour attirer la plus grosse «clientèle» possible d'étudiants.

Le pognon

Dans pareil contexte utilitariste, la recherche du pognon est la priorité des priorités. Car, comme tou-

te entreprise, pour progresser, il en faut toujours plus.

En période de vaches grasses, tout va bien, mais lorsque les temps sont durs, c'est la panique, le ragolement de fonds de tiroir, les pèlerinages à Québec et les épîtres sur le sous-financement des universités, la cause de tous les maux. Avec plus de fric, tous les problèmes disparaîtraient. Bref, le triomphe de la pensée utilitariste et mercantile!

La bureaucratie

C'est la cible favorite des professeurs. Elle serait trop nombreuse et incapable de se réformer. Elle ne comprendrait plus les problèmes de la base, c'est-à-dire ceux des étudiants et des professeurs, parce qu'ouvrant dans un monde ouaté de papier et de co-

mitose. Isolée, elle essaie tant bien que mal de faire fonctionner la machine. Bien des hauts dirigeants semblent être devenus de purs gestionnaires, englués dans la lourde quotidienneté, sans vision de l'université. Sans oublier que certaines universités paraissent manquer de transparence et de modestie quant au traitement et aux autres avantages accordés à leurs cadres supérieurs.

La compétence pédagogique

De plus en plus d'étudiants s'interrogent sur la capacité de certains de leurs professeurs à enseigner. En tant que consommateurs de services (dont les coûts vont s'accroître), ils deviennent de plus en plus exigeants sur la qualité du produit.

Ils veulent des professeurs très compétents à la

fois au plan des connaissances et au plan des méthodes de transmission de ces dernières. Rien de plus normal. Mais dans bien des universités, la compétence pédagogique n'est l'objet d'aucune évaluation sérieuse ou conséquente.

Les modes

Les universités ne sont pas à l'abri des modes du temps. Dans l'université où j'enseigne depuis 16 ans, j'ai vu le passage successif de trois modes: les services à la collectivité, l'enseignement et la recherche. Une quatrième s'annonce, qui est le retour du pendule à l'enseignement, en raison de ce qui est énoncé plus haut et de la baisse assez marquée de la «clientèle» étudiante. Pour augmenter celle-ci et par le fait même accroître leurs sources de revenus, les universités devront assurer une meilleure qualité de l'enseignement.

L'informatique

À l'occasion de ses récentes envolées, le ministre Garon affirmait que les étudiants avaient beaucoup de difficultés à rencontrer leurs professeurs en dehors des salles de cours. L'arrivée de l'informatique explique sans doute en partie cette situation. Grâce à son ordinateur et ce qui l'accompagne, le professeur peut désormais préparer ses cours et faire sa recherche sans quitter sa demeure. Cela est un phénomène relativement nouveau sur lequel il faudra se pencher sérieusement, car il risque de réduire au minimum les échanges entre professeurs et étudiants.

L'individualisme

Cet «isme» fait partie des lieux communs contemporains, mais il faut admettre que le climat social — difficulté de trouver de l'emploi, crainte de perdre le sien, compétition souvent très dure et pluralisme des valeurs — ne porte pas à la solidarité. C'est l'intérêt à court terme de la personne et de son groupe associatif qui domine. Les grands débats de société sont évacués au profit de sa survie et de son épanouissement individuel. Dans pareil contexte, l'université peut difficilement être un lieu de culture, de réflexion et de questionnement.

Que conclure de tout cela? Je reprendrai le titre de Normand Baillargeon: «Des raisons de désespérer, d'autres d'espérer.» Il faut d'abord s'entendre sur le diagnostic, ce qui pourrait se faire dans le cadre d'états généraux, une commission d'enquête, une commission parlementaire ou avec un mécanisme moins lourd. Après cette tâche difficile, il faudra sortir l'arsenal nécessaire pour guérir le malade.

Au préalable, on peut éliminer d'emblée deux remèdes-lubies proposés par le ministre Garon: la création d'une université à Lévis, dans son comté... et le fractionnement des «trop» grandes universités. Le premier est déjà tué par son ridicule et son côté mesquin à l'égard de l'université Laval. Quant au second, disons simplement que le Québec nous semble avoir déjà un nombre bien suffisant de grosses et petites universités, sans compter le foisonnement de centres et sous-centres qualifiés d'universitaires.

Le modèle Bombardier vaut peut-être pour une multinationale d'équipements lourds, mais pas pour la matière grise éparpillée sur un immense territoire peu peuplé.

L'amour ou l'argent

Quand l'amour d'un enfant pour ses deux parents n'est plus une valeur dans la société

YVES MÉNARD

Bénévole pour le Groupe d'entraide aux pères et de soutien à l'enfant

En matière familiale, la population en est présentée à l'heure de décisions importantes, peut-être à son insu, sur le plan des valeurs fondamentales. Il importe de s'assurer que ces choix se fassent de façon éclairée, et d'en connaître les vrais enjeux, de telle sorte que le consensus social qui en sortira soit vraiment représentatif d'une décision de société, et non pas le contrat social du groupe de pression le plus fort.

Le choix actuel

Le projet de loi sur la perception à la source, bien que louable sous certains aspects, s'inscrit dans la lignée des décisions démontrant que l'amour d'un enfant pour ses deux parents n'est plus une valeur dans la société. En effet, des études ont démontré qu'un père qui n'est confiné qu'à un rôle de guichet et de gardien de fin de semaine perd très rapidement son intérêt face à ses enfants, et devient lentement un père décrocheur.

Plusieurs résistent à cette tentation, mais ajoutez un autre élément pour lui rappeler qu'il est toujours considéré comme «le méchant», soit dans ce cas-ci la présomption de culpabilité face à une ordonnance alimentaire, et vous venez de créer un incitatif de plus pour le pousser vers l'abandon de son engagement envers ses enfants.

Les sondages indiquent que la majorité des répondants appuient la perception à la source. La tentation est forte pour le gouvernement au pouvoir de légiférer dans un sens qui lui rapportera du capital politique, surtout en cette période préférendaire. Cependant, présumons de la bonne foi de Mme Blackburn.

Dans ce cas, une décision de l'envergure de son projet de loi est certainement le fruit d'un travail de réflexion mûri sur la base d'un dossier solide couvrant tous les aspects du problème. Il se prépare une commission parlementaire sur le projet de loi. Il est donc important, pour que les différents intervenants puissent se constituer une opinion éclairée, que Mme Blackburn informe le public sur les différents éléments de son dossier, à savoir:

■ Quelles sont les causes du non-paiement des pensions alimentaires? Dans combien de cas s'agit-il de mauvaise volonté de la part du débiteur, plutôt que d'une raison valable? Qu'est-ce qui est défini comme une raison valable ou non valable?

■ Dans combien de cas le paiement de la pension alimentaire conduit-il à une situation où le



PHOTO ARCHIVES

parent non gardien n'a plus les ressources pour s'occuper adéquatement de ses enfants lors des droits de visite? Et dans combien de cas le non-respect de l'ordonnance conduit-il à une situation semblable chez le parent gardien?

De façon plus générale, combien y a-t-il de pensions alimentaires pour des besoins de base, et combien pour des besoins de luxe? Il ne s'agit pas de répondre ici par une moyenne des montants des pensions alimentaires versées, puisque si l'écart-type est élevé, la moyenne ne représente plus une donnée valable pour une prise de décision globale.

■ Sur quelles études se base Mme Blackburn pour tenir un discours qui présume que 100% des sommes reçues par le créancier alimentaire sont vraiment distribuées aux enfants? Et à l'inverse, qu'est-ce qui lui permet de croire que le parent non gardien ne contribue pas de lui-même, au moyen des sommes non versées en pension ou en sus de la pension, au bien-être financier de ses enfants?

■ Dans combien de cas l'engagement du parent non gardien serait-il accru si on ne pratiquait pas une forme de discrimination selon l'état civil, c'est-à-dire que lorsque deux parents sont mariés, aucune loi n'oblige un

conjoint à remettre un montant fixe par mois à l'autre conjoint pour le bien des enfants, alors qu'un parent divorcé non gardien n'a plus le libre choix sur les montants et la gestion des sommes remises par le biais d'une pension alimentaire?

■ Quelle proportion des montants récupérés par la perception à la source seront-ils vraiment utilisés pour réduire la pauvreté des familles éclatées, plutôt que de devenir une pension alimentaire pour enfant qui est en réalité versée à la province, tel que mentionné dans le rapport du Comité fédéral-provincial-territorial sur le droit de la famille?

■ Les données statistiques sur lesquelles se base Mme Blackburn ont-elles été produites par une instance indépendante, ou bien par des organismes partisans ayant un préjugé favorable envers soit la mère, soit le père? Par exemple, un sondage réalisé par le ministère de la Condition féminine indique que 67% des payeurs de pension alimentaire sont d'accord avec la perception à la source, alors qu'un mini-sondage sur la même question, effectué par un organisme de pères séparés, indique que 61% sont contre. Où se situe la réalité?

■ Les groupes qui seront invités en commission parlementaire le seront-ils en proportion de leur représentativité des différents acteurs (enfants, mère, père) du divorce? Ou bien y aura-t-il surreprésentation d'un segment particulier de la société, au détriment des autres?

La population, incluant la majorité des mauvais payeurs de pension alimentaire, appuie le principe vertueux selon lequel l'intérêt de l'enfant doit prévaloir sur les autres intérêts, lors d'une rupture.

Le problème survient au moment où les pères prennent conscience que le bien de l'enfant est interprété par le système actuel comme étant «le maintien, chez le parent gardien (normalement la mère), du niveau de vie matériel antérieur au divorce». Les exemples de cet état de fait sont nombreux.

Le récent rapport du Comité fédéral-provincial-territorial sur le droit de la famille recommande une hausse de 32% des pensions alimentaires pour enfant. Les juges déterminent les pensions alimentaires «en ayant à l'esprit que toute réduction du niveau de vie du parent gardien entraîne nécessairement la réduction du niveau de vie de l'enfant» (Droit de la famille québécois, juillet 1994).

Les discours des politiciens, en matière de divorce, portent toujours sur l'aspect matériel du bien-être des enfants. La Fédération des familles monoparentales, ainsi que de nombreux autres organismes, appuient le projet de loi sur la perception à la source sans prendre la peine de s'interroger au niveau de son impact sur la

relation père-enfant. Quand l'amour d'un enfant pour ses deux parents n'est plus une valeur dans la société, on soutient sans réserve le projet de Mme Blackburn, malgré le fait qu'il soit une contribution supplémentaire pour étatiser la marginalisation du père.

Une autre voie de solution

Si la société considère l'amour d'un enfant pour ses deux parents comme une valeur importante, il faut redéfinir la notion «intérêt de l'enfant» appliquée au moment d'une rupture. Ainsi, plutôt que de prétendre que le bien de l'enfant consiste à maintenir le niveau de vie matériel d'avant le divorce chez le parent gardien, on le définit plutôt comme «le maintien de l'engagement parental des deux parents». Les solutions appliquées devraient se traduire par des mesures concrètes, comme:

■ L'élargissement du mandat de la médiation familiale pour s'assurer que le couple en crise est vraiment irrécupérable. En effet, le désir de la plupart des enfants du divorce est de vivre avec leurs deux parents. Dans certains cas, l'atmosphère familiale est tellement détériorée qu'une rupture est effectivement préférable.

Dans d'autres cas, malheureusement trop nombreux, un conjoint part pour des raisons futiles. L'industrie du divorce prenant en charge les deux antagonistes, un conflit mineur se transforme en une guérilla ayant pour conséquence la fermeture à toute possibilité de réconciliation.

Il faut donc prévoir, dans tous les cas de rupture, une médiation obligatoire, d'une durée suffisante pour désamorcer la pression, avant même de permettre aux deux époux d'entreprendre les procédures de divorce. Les trois objectifs de ce mécanisme étant de faire comprendre au couple les conséquences d'une rupture sur tous les membres de la famille, d'aider les couples récupérables à surmonter leurs problèmes temporaires, et de s'assurer que la rupture, si elle doit avoir lieu, se concrétise pour des raisons valables.

■ La création d'un ministère des familles éclatées, où l'on devrait retrouver trois comités distincts, soit des enfants du divorce devenus adultes, des représentants de mères et des représentants de pères, chacun pouvant apporter sa vision des modalités de l'application de la nouvelle définition de «l'intérêt de l'enfant». Présentement, seul un des trois groupes a voix au chapitre pour élaborer des recommandations.

Il s'agit d'un choix de société, l'amour ou l'argent. Celui qui se substitue aux enfants pour définir en quoi consiste leurs intérêts ont-ils déjà pensé à sonder l'opinion des principaux intéressés?

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Louis-Gilles Francoeur (*environnement*), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Guy Taillefer (*adjoint au directeur de l'information*), Konrad Yakabuski; Jean-Pierre Legault (*responsable des pages thématiques*), Diane Précourt (*pages éditoriales, responsable de la section Tourisme*); Martin Duclos et Christine Dumazet (*reporters*); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (*photographes*); à l'information culturelle: Michel Bélair (*responsable*), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette (*livres*), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (*responsable*), Robert Dutilleul, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (*responsable*), François Brousseau (*éditorialiste*), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (*correspondant parlementaire à Ottawa*), Gilles Lesage (*correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec*), Michel Venne (*correspondant parlementaire à Québec*); Serge Chapeau (*caricaturiste*); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (*commis*), Marie-Hélène Alarie (*secrétaire à la rédaction*). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (*directeur*); Manon Scott, Serge Laplante (*Québec*), Rachel Rochefort (*Ottawa*). LA PUBLICITÉ: Luc Pinsonneault (*directrice*), Yves Williams (*superviseur, avis publics et annonces classées*), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Missevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruelland, Monique Verreault (*publicitaires*); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon, Michèle Bouchard (*secrétaires*). L'ADMINISTRATION: Henry Riedl, c.m.a. (*contrôleur*), Nicole Carmel (*responsable des services comptables*); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (*adjointe à l'administration*). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE: Christiane Benjamin (*directrice*), Johanne Brien (*secrétaire*), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachel Leclerc-Venne. LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES: Guy-Renaud Kirouac (*directeur*), Chrystian Guy (*superviseur à la promotion des abonnements*). LA PRODUCTION: Marie-France Turgeon (*directrice de la production*), Jean Lemay (*directeur adjoint, production et informatique*), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Caroline des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christiane Vaillant, Christian Vien, Olivier Zaida. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (*président*). LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (*président*), Roger Boisvert (*vice-président et directeur général*).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

DUPLESSIS «Est-ce que les 240 plaignants sont tous menteurs?»

SUITE DE LA PAGE 1

La police avait reçu 240 plaintes au criminel. M. Roy s'étonne que la justice n'en ait retenu aucune.

«Est-ce que les 240 plaignants sont tous menteurs?», a-t-il demandé, étouffant sa colère.

«J'ai mon truck», a spontanément répondu Alice Quinton, elle-même plaignante, internée pendant 16 années de sa jeunesse, en apprenant la nouvelle au téléphone par l'entremise du journaliste du *Devoir*. «Je ne sais pas si c'est la religion qui fait ça, dit-elle. Mais ceux qui font partie de la religion sont protégés. Ce sont toujours les petits qui sont perdants. Le gouvernement n'est pas juste.»

Cependant, le ministre rencontrera bientôt le président du comité des orphelins de Duplessis, Hervé Bertrand, pour discuter «de l'ensemble de la problématique», sans exclure la possibilité que le gouvernement reconnaisse une part de responsabilité dans leurs malheurs.

M. Bégin a refusé de se prononcer ouvertement sur ce sujet et d'aborder la question des compensations financières. Il a rappelé que les orphelins de Duplessis avaient entamé des procédures judiciaires au civil, ce qui le force à s'abstenir de toute déclaration. Mais la rencontre entre M. Bégin et les représentants des orphelins de Duplessis aura lieu en présence du député péquiste et ancien ministre Denis Lazure, qui agit comme une sorte de conseiller du gouvernement dans cette affaire.

M. Lazure a déclaré au *Devoir*, hier, que selon lui, Québec, l'Église catholique et les communautés reli-

gieuses en cause devraient reconnaître leurs torts, offrir des excuses publiques, une aide psychologique aux victimes et une forme de compensation financière.

L'écrivain Bruno Roy soupçonne le gouvernement de chercher à obtenir un règlement hors cours.

M. Roy est l'auteur de *Mémoire d'asile*: la tragédie des enfants de Duplessis, un livre dans lequel il raconte son calvaire et dénonce la «collusion» entre l'État, l'Église et les autorités médicales, qu'il appelle le «trio tranquille», qui a «permis que la tragédie des enfants de Duplessis puisse arriver, ou encore refuse de les compenser».

Personnellement, il n'est pas certain que le règlement hors cours. «C'est peut-être même la meilleure solution.» Mais il n'est pas certain que les membres du comité le souhaitent, surtout que les autorités gouvernementales et religieuses n'ont pas, jusqu'à présent, démontré qu'elles reconnaissent même les faits allégués par les victimes.

Il rappelle que l'Église avait lancé, il y a un an et demi, une pétition contre les enfants de Duplessis. Il se plaint de l'attitude de Mgr Claude Turcotte et de celle des communautés religieuses qui, au lieu de discuter, ont embauché des avocats pour se défendre.

Le député Lazure souhaite justement que l'on sorte de la logique judiciaire dans cette affaire. «Au lieu de dépenser des millions en procès», dit-il, il suggère que les parties forment d'abord un comité d'étude, pendant six mois, pour faire la lumière sur cette affaire.

Après coup, sur la base de ce travail préliminaire, des

négociations pourraient être entamées entre les plaignants, le gouvernement, l'Église et les communautés concernées, en vue d'un règlement pouvant s'inspirer de celui intervenu en Ontario, en septembre 1992, entre les 350 hommes qui disent avoir été victimes d'agressions sexuelles dans deux écoles dirigées par les frères des écoles chrétiennes à Uxbridge et Alfred, il y a une trentaine d'années. Les 350 plaignants avaient partagé une compensation de 16 millions \$, payée conjointement par la province et les autorités ecclésiastiques.

M. Lazure croit que les autorités québécoises devront «avoir la générosité de dire qu'on s'est trompé, dans le temps» et offrir, d'abord, des excuses publiques, un soutien psychologique et une forme de compensation, qui serait payée conjointement par l'État, l'Église et les communautés. M. Lazure rappelle qu'il ne parle pas au nom du gouvernement. Les premières plaintes au criminel dans cette affaire ont été reçues par la police de la CUM en octobre 1991. Depuis, elles ont été transférées à la Sûreté du Québec, puisque certains des événements rapportés s'étaient déroulés, il y a plus de 35 ans, ailleurs qu'à Montréal. Depuis, la police a reçu un total de 240 plaintes, dont 137 ont été rejetées dès la première analyse, les 103 autres ayant fait l'objet d'une enquête policière; les plaignants ont été interrogés.

Après deux ans de travail, la direction des affaires criminelles et pénales du ministère de la Justice affirme qu'aucune poursuite ne peut être autorisée. Sur les 321 per-

sonnes à qui sont imputés les actes reprochés par les 240 plaignants, 161 ne peuvent être poursuivies, étant donné que les actes relatés constitueraient des voies de fait simples et, puisqu'il s'agit d'une infraction punissable par voie sommaire de culpabilité, le délai de six mois pour intenter une poursuite est expiré; 44 ne peuvent l'être en raison de la faiblesse ou de l'insuffisance de la preuve (mémoire déficiente ou témoignage contradictoire du plaignant, incapacité de témoigner); 52 sont décédées, cinq ne seraient pas en mesure d'assumer leur défense parce qu'elles souffrent d'aliénation mentale ou de la maladie d'Alzheimer, 42 ne peuvent être poursuivies parce qu'elles ne peuvent pas être identifiées avec certitude ou n'ont pu être localisées, et 14 ne peuvent être poursuivies en raison du décès ou du désistement du plaignant.

Pour poursuivre, dit le ministre Bégin, «il faut que le procureur ait la conviction intime qu'il va obtenir une condamnation. S'il n'a pas cette conviction, même s'il peut comprendre qu'il s'est produit quelque chose qui en soi est significatif, il ne peut pas, sur le plan pénal et criminel, aller de l'avant».

Le sous-ministre Michel Bouchard note par ailleurs que les meurs ont changé depuis 1945. La loi permettait à l'époque à un professeur d'utiliser la «violence» contre un enfant. Plus aujourd'hui. «Je ne vois pas un procureur de la couronne, en 1945, accuser un professeur d'école d'avoir donné un coup de strap. Aujourd'hui, on amènerait le cas et on étudierait ça avec attention.»

MENDIANT

SUITE DE LA PAGE 1

Georges sort du restaurant, se jette à plat ventre sur le trottoir, et revient quinze minutes plus tard avec sept pièces de dix cents et neuf de 25 cents.

«Tiens Thérèse, à demain.»
Thérèse travaille dans un restaurant de la rue Sainte-Catherine. Georges, lui, est à son compte.

«Les meilleurs pourboires, c'est Georges qui me les donne. Toujours. Il y a des hommes d'affaires qui viennent ici et qui ne donnent pas le quart de ce que Georges laisse sur le coin de la table.»

Bon, et alors?
Georges est mendiant. Il gagne sa vie en face du restaurant.

Mardi dernier, assis tranquille à sa table, il prend son pichet de bière en m'expliquant qu'il est un bum. Dix fois, il a répété ça:

«I'm a bum. A good bum...»

Georges ne dit rien aux piétons de la rue Sainte-Catherine. Il travaille en silence.

«C'est la meilleure chose à faire», dit le jeune blanc-bec qui lui fait concurrence de l'autre côté de la rue.

«Les gens se sentent agressés quand tu t'adresses à eux. Même chose quand tu les regardes dans les yeux: tu les agresses. C'est jamais bon. L'idée, c'est de les amener à fouiller dans leurs poches. Et ça, on le fait en douceur.»

«Georges, lui, se jette à genoux, ou à plat ventre, au milieu du trottoir et baisse la tête, raconte le jeune mendiant qui l'observe régulièrement. Personne n'est intimidé car il fixe le trottoir. Ils sont seulement secoués par l'image du pauvre vieux tout seul et désespéré.»

— Et la casquette. Pourquoi est-elle si loin devant lui (cinq ou six pieds plus loin)?

«Si la casquette était plus près, les gens auraient peur de s'approcher de lui. On ne s'approche pas de ce qui nous réprime. En tenant la casquette à distance, les piétons peuvent lancer leur 25 cents machinalement. Tu re-

marqueras que Georges ne lève jamais les yeux pour remercier l'individu. Même si c'est ce qu'il aurait envie de faire en entendant les 25 cents se cogner ensemble dans le fond de sa casquette. Il ne lève pas les yeux, sachant que les gens refusent d'être confrontés à la misère. Et la misère, c'est surtout dans les yeux.»

— C'est dérangeant?

«Oui. Faut jamais regarder le monde dans les yeux. Surtout sur l'heure du midi. Les gens se font suer au bureau depuis le matin, et là, ils vont dîner; ils sont contents. C'est pas le moment de venir les écœurer. Le but, c'est de les toucher. Georges a compris ça. Physiologiquement, il a l'air d'en avoir arraché. Tactiquement, il est à genoux, au milieu du trottoir. D'un côté comme de l'autre, les gens sont obligés de le voir pour ne pas marcher dessus. Troisièmement, il regarde par terre; il n'est pas intimidant. Alors, pour se libérer la conscience, les gens donnent. Georges est très bon.»

Thérèse, qui connaît Georges depuis trois mois, dit le voir régulièrement avec plus de 100 \$ de monnaie dans son petit sac. Elle le soupçonne d'en avoir de «collé quelque part».

On ne sait pas s'il est «riche». On sait seulement qu'il mange toujours la même chose au restaurant de Thérèse.

«Un smoked meat, pas de pain.»

Il boit de la bière aussi. À 11h30 pile, il enfle son pichet de Molson, mais à midi on le met dehors.

«Il dérange les clients qui arrivent pour manger. Il suffit que quelqu'un le regarde pour qu'il se mette à sourire et à parler sans arrêt. Il est très gentil, mais il parle fort.»

— Il parle de quoi?

«Aucune idée. Il marmonne plus souvent qu'autrement.»

«I'm a bum, a good bum», dit Georges, à l'extérieur.

C'est sans doute ce que pense le client de Thérèse, qui vient de lancer 2 \$ dans la casquette de Georges en sortant du restaurant.

CLINTON

SUITE DE LA PAGE 1

«modèle» canadien fondé sur la tolérance entre les différentes cultures, tout en laissant savoir que les décisions sur l'avenir du pays reviendraient à ses citoyens. Un «Vive le Canada!» s'était ajouté en soirée.

Interrogé hier à savoir s'il croyait que l'indépendance du Québec «dérangerait» les États-Unis, M. Clinton a répondu que «je suis venu ici pour célébrer la relation que nous avons (avec le Canada), pas pour spéculer. J'ai dit tout ce que j'avais à dire hier (jeudi). Je pense que la plupart des gens raisonnables qui ont lu ou entendu mes propos savent ce que j'ai dit. Je n'ai rien à ajouter.»

Mais encore? Doit-on déduire que le chef du plus puissant État du monde est un partisan de l'unité canadienne? «Vous pouvez déduire ce que j'ai voulu dire ce que j'ai dit hier...»

Si M. Clinton a visiblement voulu éluder ce genre de questions, il apparaît en fait de cette visite que la question de la souveraineté — et même celle des relations canado-américaines — laisse plutôt indifférents, sinon ennui carrément, nos voisins. Ainsi hier, alors que les médias canadiens rivalisaient de manchettes et de longs articles décryptant les déclarations du président, les journalistes de Washington consacraient toutes leurs questions en conférence de presse à des dossiers de politique intérieure, de Newt Gingrich à l'étude du budget par le Congrès en passant par la discrimination dans l'emploi.

Et M. Clinton a lui-même tourné l'affaire à la blague lorsqu'on a fait allusion à un possible «clin d'œil» à l'unité canadienne. En homme dont les «meurs» — passées? — font le délice des humoristes et de la presse à sensation, il a indiqué qu'il entendait rester sur ses gardes, car «si je faisais un clin d'œil à M. Chrétien, ça ferait toute une histoire chez nous!»

Il ne s'est en fait trouvé que ce même Jean Chrétien

pour aborder les querelles canadiennes, et il n'a pas raté l'occasion de river son clou au Bloc québécois. À l'encontre de leurs collègues, les députés bloquistes avaient refusé de se lever et d'applaudir lorsque le président avait évoqué le «modèle» canadien.

«M. Clinton n'a fait qu'énoncer une évidence. J'ai été déçu (que le Bloc se tienne coi) lorsqu'il a parlé des valeurs de modération, de partage, de compassion, et de la capacité à vivre ensemble malgré nos différences. Car je sais que les Québécois chérissent ces valeurs», a dit le premier ministre.

Poursuivant dans leur entreprise de congratulations mutuelles, les deux hommes ont par ailleurs dressé un bilan positif de leur rencontre au sommet, rappelant à l'envi que les relations entre le Canada et les États-Unis sont «un exemple pour le monde entier».

Concrètement, cela a donné lieu hier à la signature de l'entente «ciels ouverts» libéralisant le transport aérien transfrontalier, en vertu de laquelle les compagnies d'aviation des deux pays pourront désormais desservir un plus grand nombre de villes. Tout le monde, y compris les clients qui bénéficieront d'une baisse des tarifs, profitera de cet accord «qui créera des centaines d'emplois et amènera plusieurs milliards \$ en retombées économiques», a dit M. Clinton.

On a également convenu d'un protocole de gestion de la frontière canado-américaine qui permettra d'accélérer la circulation des personnes et des biens, discuté des «irritants commerciaux» liés aux secteurs agricole et culturel dans le cadre du libre-échange, poursuivi les pourparlers devant conduire au renouvellement de l'Accord de défense NORAD, qui vient à terme l'an prochain, et abordé la question d'une réforme de l'ONU.

Bref, une rencontre où on a manié l'encensoir sans retenue, et dont le ton n'était pas sans rappeler les «beaux jours» de l'ère Mulroney-Reagan. M. Chrétien a d'ailleurs signalé que «quand je me trouve seul avec le président, je l'appelle Bill»...

BOURQUE Le maire banalise les tensions avec les cols bleus

SUITE DE LA PAGE 1

parmi les éventuels départs forcés, on retrouve le directeur de la SHDM, Robert Cohen, nommé en 1988 par l'équipe de Jean Doré.

La nouvelle société paramunicipale qui naîtra d'ici la fin de l'année, aura comme dirigeant un fonctionnaire de longue date, Renaud Paradis, l'actuel directeur de la SIMPA.

Pierre Bourque n'entend toutefois pas se limiter au dossier des paramunicipales: «Il faut se tourner vers l'avenir», dit-il. Ses projets vert (la transformation du site d'enfouissement Miron en un complexe industriel tourné vers la récupération et le recyclage) et bleu (la revitalisation des berges du fleuve ainsi que celles de la rivière des Prairies) en sont deux exemples probants auxquels il faut ajouter l'éventuelle mise en marche d'un train reliant l'extrême-est de l'île au centre-ville montréalais.

Pour donner un premier élan à ces plans, l'administration Bourque rendra publique d'ici un mois, une version

remaniée du Programme triennal d'immobilisations (PTI), déjà adopté par le conseil municipal en septembre dernier. Pas question d'attendre l'échéance de l'automne prochain, indique le maire Bourque.

Du coup, au moins 20 millions \$ d'investissements sur les 230,4 millions \$ prévus en 1995 sur le territoire de la municipalité, seront remplacés par de nouvelles priorités. On ignore pour l'instant quelles sont les mises en chantiers qui seront délaissées par M. Bourque.

Ce dernier entend également utiliser de 4 à 5 millions \$ des surplus budgétaires dégagés de l'exercice financier de 1994 pour aller de l'avant avec ses projets vert, bleu et de transport.

Mais au-delà de ces projets déjà connus, le maire Bourque cherche à convaincre le ministre de l'Éducation de la nécessité d'implanter un centre de formation de pompiers à Montréal. Une rencontre entre les deux hommes s'est tenue la semaine dernière, ce qui augure bien selon M. Bourque. Ce dernier aurait reçu l'assurance

que le projet soit présenté lors des états généraux sur l'éducation à venir.

«On veut que Montréal devienne le cœur de la formation des pompiers pour tout le Québec puisque l'expertise développée ici est unique en Amérique du nord. Ici, on a les connaissances, les ressources, les outils, les communications et toute la gamme des possibilités», explique M. Bourque.

Le premier magistrat s'emballait également lorsqu'il parle de la réorganisation de l'appareil municipal dénoncée à hauts cris par l'opposition officielle. Cette dernière s'est maintes fois inquiétée du fait que M. Bourque soit incapable de préciser les économies réelles que son chambardement entraînera.

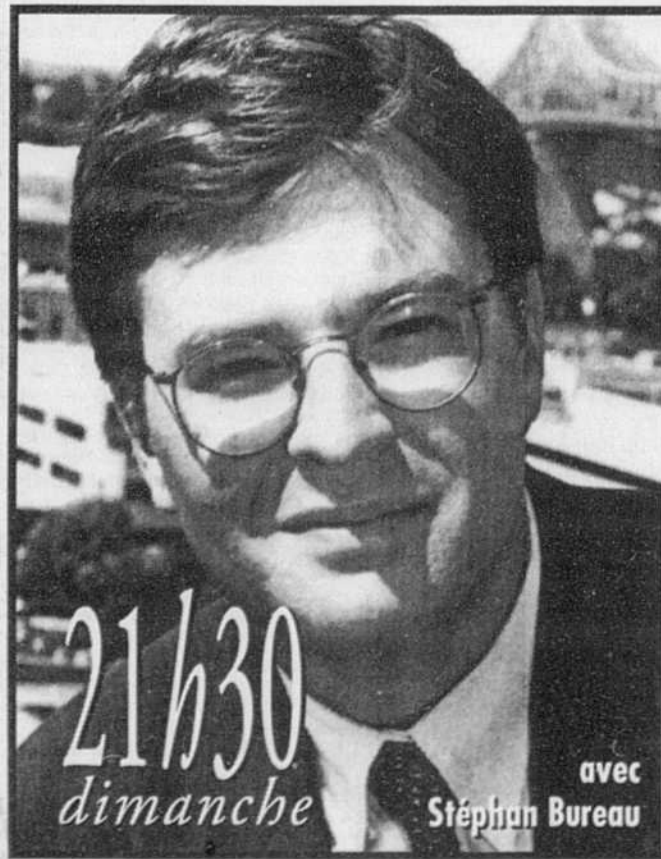
M. Bourque a d'abord agi et fera la preuve des économies pour les contribuables ensuite, soit dans le budget 1996. «C'est une méthode comme une autre. J'aurais pu attendre deux ou trois ans, faire des études exhaustives et engager des gens des universités. Ça m'aurait donné

quoi? Je voulais marquer tout de suite cette volonté de décentraliser les services», explique-t-il.

Le maire Bourque a la même assurance tranquille lorsqu'il aborde les épineuses relations avec Québec. À ses détracteurs, M. Bourque souligne que lui et le ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, entreprendront à la mi-mars, des discussions concernant un possible pacte fiscal.

Il est toutefois un boulet qui risque fort de ralentir son ardeur: la menace d'une grève générale illimitée des quelque 4000 cols bleus de la Ville. Mais encore là, M. Bourque banalise les tensions. Dès demain, il s'assoira lumineusement face au syndicat des cols bleus pour éviter un conflit de travail promis pour mercredi.

Cette même journée, Pierre Bourque se présentera devant la Commission sur l'avenir du Québec pour prendre position, non pas en faveur d'une option souverainiste ou fédéraliste, mais pour un Montréal fort, reconnu comme la véritable métropole du Québec.



L'ÉVÉNEMENT

«Que l'on continue...»: le retour de Lucien Bouchard à Ottawa.

Aucun événement n'aura suscité autant d'intérêt cette semaine que la rentrée parlementaire de Lucien Bouchard. Son absence prolongée de la scène politique a été fortement ressentie, comme en fait foi l'ovation que lui a réservée le Premier ministre Chrétien et tous les membres de la Chambre des communes. Le retour bien orchestré du chef du Bloc Québécois coïncidait avec la visite au pays du Président américain Bill Clinton. À l'agenda une rencontre avec le leader souverainiste, une première dans les annales politiques. Mais c'est du côté des troupes bloquistes que le retour du chef se fera le plus sentir. Démoralisées, désorganisées, elles accueillent avec émotion leur Sauveur.

Stéphane Bureau a accompagné Lucien Bouchard qui quittait sa maison de Montréal pour se diriger vers Ottawa où il reprenait les commandes de sa formation politique. Nous vous invitons à partager quelques moments privilégiés avec le politicien le plus populaire du Québec. Monsieur Bouchard sera aussi avec nous en studio pour commenter son retour dans le feu de l'action.



en collaboration avec

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559